

Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon

Périodique
trimestriel

Comité
d'histoire
religieuse
du Brabant
wallon

Centre
d'histoire
religieuse
des
Facultés
universitaires
Saint-Louis

2004

Tome 18
fascicule 3
troisième
trimestre



*LOUVAIN-LA-NEUVE
VILLE NOUVELLE
NOUVELLE PAROISSE ?*

En couverture :

Léon et Valérie, sur la place de l'Université à Louvain-la-Neuve
Fontaine créée, en 1984, par Geneviève Warny, en hommage aux
étudiants.

(Photo de M.-A. COLLET, 2004)

Liminaire

Le Comité de rédaction me demande d'ouvrir ce numéro spécial de la revue du CHIREL BW entièrement consacré à Louvain-la-Neuve et à ses églises : la chapelle « *La Source* » projetée il y a déjà trente ans, « *Saint-François d'Assise* » qui fête ses vingt ans d'existence, et plus récemment l'église « *Notre-Dame de l'Espérance* » du quartier des Bruyères, qui vient d'être inaugurée. Cette seule énumération indique déjà un dynamisme qui ne fléchit pas, dont la Providence m'a permis d'être le témoin – parfois actif – depuis 1974, date de mes premiers pas sur ce vaste plateau, à une époque où la « petite » (par le nombre) faculté de théologie était invitée à prendre hébergement dans des locaux de la faculté d'agronomie, avant de s'installer définitivement dans ses locaux de la Grand-Place, au grand soulagement de tous ... et en particulier des bibliothécaires.

Le lecteur pourra suivre, dans la brève présentation du Professeur Paul Wynants, les péripéties douloureuses de la décision du déménagement de la section française de l'Université catholique de Louvain, et dans l'article du Professeur Jean Rémy, richement documenté, toutes les étapes de cette épopée urbaine, depuis les premiers schémas sur papier jusqu'à l'inscription des bâtiments et quartiers dans ce champ brabançon. Beaucoup de questions ont pu être posées pour cette nouvelle ville, avant même sa mise en œuvre, notamment l'équilibre et l'intégration d'une vie étudiante et de recherche universitaire de haut niveau avec la vie ordinaire des habitants, pas spécialement en prise avec les préoccupations académiques ; ou encore, l'articulation entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise, la place de la culture ou du sport ...

À la lecture de cette histoire urbaine, on comprend toute l'importance pour l'Église de s'équiper avantageusement et adéquatement en installations de bâtiments de culte et de rencontre, et cela dans le climat particulier du XXe siècle où l'Église catholique connaît une

ouverture œcuménique sans précédent et s'essaie au dialogue interreligieux.

Les contributions de l'architecte de Saint-François d'Assise, Jean Cosse, de ses collègues Jean-Claude Bodeux et Baudouin Libbrecht pour la chapelle des Bruyères, apportent de précieuses informations suggérées par les pierres et les espaces aménagés. Invitation à découvrir ces lieux de prière...

Enfin, une longue interview de l'abbé Raymond Thysman — curé fondateur de la « communion » puis de la paroisse de Louvain-la-Neuve — permettra à tous, témoins ou non, de comprendre de l'intérieur la mise en place progressive d'une présence chrétienne au cœur de cette ville qui n'en est encore qu'au début de son histoire.

Ce numéro prolonge la balade du 20^e anniversaire du CHIREL BW d'octobre 2003, au cours de laquelle MM. Cosse et Rémy avaient présenté un exposé, dans le sous-sol de l'église Saint-François d'Assise. Étant donné l'intérêt plus généraliste que ce numéro représente pour l'histoire religieuse contemporaine en notre pays, je souhaite bonne lecture, non seulement aux abonnés habituels de notre revue, mais aussi à ses nouveaux « visiteurs ». Il permettra de plus aux acteurs actuels de cette histoire de mieux connaître leur passé immédiat et d'inventer un futur à la hauteur des espérances de ses visionnaires.

Pierre J. WELSCH
Président du CHIREL BW

L'ÉPISCOPAT ET LE « WALEN BUITEN »

Du fait de l'évolution démographique et de la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'Université catholique de Louvain compte une majorité d'étudiants flamands depuis 1960. En croissance numérique, son personnel néerlandophone s'accommode de plus en plus difficilement de l'ancienne prépondérance du français : il aspire à une autonomie accrue des deux sections linguistiques.

Les longues négociations qui conduisent aux lois de 1962-1963 sur l'emploi des langues avivent les tensions. Dans la cité universitaire, les néerlandophones plaident en faveur d'un unilinguisme rigoureux, afin de garantir l'intégrité culturelle du Brabant flamand. De leur côté, les francophones exigent des « facilités » administratives et scolaires. C'est alors que certains milieux flamingants avancent le scénario d'un transfert de la section française en Wallonie.

Le 8 mars 1962, les évêques belges, qui constituent encore le conseil d'administration de l'Alma Mater, affirment que celle-ci doit rester « l'unique université catholique, assurant à Louvain l'enseignement dans les deux langues nationales, pour le plus grand bien de l'Église et du pays ». Quelques semaines plus tard, ils annoncent la mise à l'étude d'une réorganisation de l'institution, tendant à la fois à maintenir son unité et à renforcer l'autonomie de ses sections. Pareille option est confirmée dans une déclaration du 11 août 1962. C'est alors que le public apprend l'érection canonique de deux paroisses universitaires distinctes : après la disparition des derniers vestiges de bilinguisme dans les églises louvanistes, les francophones peuvent bénéficier à nouveau d'une liturgie en français. Datée du 28 août 1963, une nouvelle lettre de l'épiscopat réaffirme sa « volonté inébranlable de maintenir l'unité de l'Université de Louvain », tout en appelant les membres des deux communautés au respect mutuel.

Dans un contexte où il est beaucoup question d'essaimage des campus afin de décongestionner les cités universitaires, la restructuration de l'institution accroît la polarisation entre partisans et adversaires d'une transplantation de la section française en Wallonie. En octobre 1965, les responsables de celle-ci avancent l'hypothèse d'un déploiement dans un triangle Louvain-Woluwé-Wavre. Il n'en faut pas davantage pour exaspérer la méfiance des néerlandophones, qui redoutent une propagation de la « tache d'huile » francophone au détriment de l'intégrité linguistique du Brabant flamand. Alors qu'il était proféré initialement par des extrémistes, le slogan « Walen buiten » (les Wallons dehors) se propage rapidement.

Le 13 mai 1966, les évêques - qui forment désormais le pouvoir organisateur de l'Université - publient un mandement dans lequel ils réaffirment fermement leur ligne de conduite : refus catégorique de toute scission, maintien de l'unité institutionnelle et géographique de l'Alma Mater, renforcement de l'autonomie de ses sections, avec déconcentration. L'opinion catholique flamande, qui s'est radicalisée entre-temps, s'insurge. En termes véhéments, elle reproche à l'épiscopat d'adopter une position non seulement autoritaire et cléricale, mais surtout contraire aux intérêts vitaux de la Flandre. Deux jours plus tard, un parlementaire social chrétien flamand, Jan Verroken, dépose une proposition de loi impliquant le transfert obligatoire de la section française en Wallonie. Les discussions que cette initiative suscitent manifestent une réalité : à l'instar des opinions publiques du Nord et du Sud, les deux ailes linguistiques du PSC-CVP ne peuvent s'entendre sur « l'affaire de Louvain ». Chez les francophones de l'UCL, la perspective d'un départ de la ville, moyennant des garanties solides destinées à garantir le succès d'une transplantation, gagne du terrain.

La publication du plan d'expansion de la section française, le 15 janvier 1968, met le feu aux poudres : il fait réapparaître le spectre du triangle Louvain-Woluwé-Wavre. L'agitation étudiante se mue en révolte. Bientôt, la ville de Louvain est en état de siège. Les modalités de mise en œuvre de la déclaration de 1966 divisent la hiérarchie ecclésiastique. Le 2 février 1968, Mgr Emiel de Smedt, évêque de Bruges, rompt la solidarité : voulant « continuer à agir pour l'intégrité de sa terre natale flamande », il reconnaît avoir commis une lourde erreur deux ans plus tôt. À leur tour, ses confrères van Peteghem (Gand), Daem

(Anvers) et Heuschen (Hasselt) estiment que la position adoptée en mai 1966 est dépassée.

Faute d'accord au sein de l'épiscopat sur l'avenir de l'Université, il revient au pouvoir politique de trancher. L'unité du PSC-CVP n'y survit pas : les néerlandophones exigent le départ de la section française, alors que les francophones refusent cette issue, ressentie comme une « expulsion ». Divisé, le gouvernement Vanden Boeynants se disloque. Les élections qui s'ensuivent révèlent la profondeur du clivage communautaire. Le 18 septembre 1968, le pouvoir organisateur de l'Université approuve le plan d'expansion de la section française : en fait, il s'agit d'un plan de transfert vers Ottignies et Woluwé. Quelques semaines plus tard, un nouveau règlement organique rend officielle la scission entre l'UCL et la KU Leuven, qui deviennent deux institutions distinctes, avec partage du patrimoine.

Pour en savoir plus :

R. AUBERT, *Une histoire de la scission. La scission de l'ancienne Université catholique de Louvain, dans Vingt ans déjà... Regards sur le « Walen buiten »*, Louvain-la-Neuve, 1988, pp. 3-25 ; Ch. LAPORTE, *L'affaire de Louvain 1960-1968*, Paris-Bruxelles, Pol-His, 1999 ; E. MASSAUX et al., *L'Université de Louvain 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, 1976. La perception flamande est bien exposée par W. WEETS, dans *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. II, Tielt, 1998, p. 2290-2302 (abondante bibliographie).

Paul WYNANTS,
Docteur en philosophie et lettres (histoire),
Professeur ordinaire aux FUNDP Namur.
Adresse de contact :
paul.wynants@fundp.ac.be



La place de l'Université à Louvain-la-Neuve : à gauche, les Halles.
(Photo M.-A. COLLET, septembre 2004)

LOUVAIN-LA-NEUVE, SYMBIOSE ENTRE UNIVERSITÉ ET VILLE ?

Louvain-la-Neuve est un bon cas de figure pour débattre de l'interaction entre université et ville et pour s'interroger sur la contribution de la ville à la vie de l'université. La question inverse est aussi pertinente : quelles incidences l'Université a-t-elle pu avoir sur la création d'un mode de vie urbain et sur le développement de la région limitrophe ?

L'université francophone a ses racines historiques dans la ville de Louvain, où il devint bien clair dès les années 60 que le rythme de la croissance universitaire, plus rapide que celui de la ville, allait y créer des déséquilibres. Ses effets négatifs sur la symbiose entre université et ville seraient dommageables autant à la vie universitaire qu'à la vie urbaine. Pour résoudre ce problème, les deux universités installées à Louvain envisagèrent diverses solutions : décentraliser les candidatures ou certaines facultés, ...

De toute façon, il fallait chercher de nouveaux sites, même si cela se faisait à partir de projets mal définis. Dès 1963, 38 hectares sont achetés à Woluwé-Saint-Lambert par l'archevêché de Malines, destinés à l'UCL. Le bourgmestre D. Fallon accueille volontiers l'UCL. À partir de 1964, on décide de construire un hôpital universitaire autour duquel la faculté de médecine pourra s'installer. En même temps, Michel Woitrin, administrateur général, est à la recherche de nouveaux terrains en Brabant wallon. En 1965, la loi sur l'expansion universitaire limite la zone d'installation de l'UCL au canton de Wavre. À ce moment, on parle de la recherche de terrains pour un « campus sud ». En 1966, Monseigneur Descamps, recteur de l'UCL, écrit à diverses administrations communales du canton de Wavre en vue de connaître les intentions de celles-ci au sujet d'un éventuel accueil de l'Université. La commune d'Ottignies, sous l'impulsion du bourgmestre Y. du Monceau, réagit rapidement

puisqu'elle donne un avis favorable une semaine après. La localisation est choisie. Bientôt sortent les premiers arrêtés d'expropriation portant sur 150 ha situés sur le plateau de Lauzelle.

En 1968, soit 16 mois plus tard, le contexte change totalement. Le déménagement de l'UCL est imposé dans un contexte politique tendu. Les objectifs provisoires incitant à rechercher des terrains avaient permis d'anticiper cette éventualité comme une potentialité parmi d'autres, même si celles-ci se devaient de rester discrètes, voire confidentielles. Cette anticipation permit de faire, en octobre 1969, une première exposition des plans de Louvain-la-Neuve au laboratoire de génie civil, déjà installé à l'Hocaille, dans un bâtiment provisoire.

L'idée d'une ville nouvelle est confirmée. L'Université devrait devenir l'élément moteur induisant un contexte urbain qui lui serait bénéfique. Dès la fin du mois de septembre, la zone d'expropriation est élargie à 650 hectares. Ainsi le projet universitaire pourrait se déployer sur l'ensemble du plateau de Lauzelle, sans tenir compte des limites communales. La disposition de l'ensemble du plateau apparaissait utile au développement général du site. Les choses iront vite : en octobre 1968, le nom de Louvain-la-Neuve apparaît pour la première fois. Cette appellation qui a fait son chemin exprimait une double volonté : assumer l'héritage du passé et relever un défi pour l'avenir.

En janvier 1969, on commence à forer les pieux pour installer les nouveaux bâtiments du cyclotron. Le déménagement devait se réaliser sur une période de dix ans, à condition que les financements prévus suivent. Si on jette un regard rétrospectif, il apparaît que cette décision est arrivée à un moment adéquat, dans la transition du pays d'un État unitaire vers un État fédéral.

Le déménagement ne faisait pas l'unanimité. Pourtant, lorsqu'il est devenu inévitable, même ceux qui y étaient opposés au départ ont voulu relever le défi en vue de garder une université dynamique dans la période critique du transfert. L'idée de la symbiose ville et université ralliait bien des énergies. Un consensus s'exprima à travers divers slogans tels le rejet d'un campus dans un champ de betteraves. Dès les premières réalisations, des pionniers se portèrent volontaires pour aller habiter sur le site pour que le milieu de travail bénéficie d'une amorce de vie urbaine. La décision de créer une ville nouvelle ne fut donc pas une décision technocratique prise à froid, comme ce fut souvent le cas pour la création de villes nouvelles après la guerre de 1940-45, par exemple

autour de Londres ou de Paris. Pourtant, passer du rêve à l'opérationnalisation d'un concept était une autre affaire. Michel Woitrin, administrateur général, qui avait piloté l'opération jusque là, s'efforça de trouver les collaborations appropriées pour élaborer une programmation académique et socio-culturelle et la traduire dans une programmation urbaine.

Dès 1966, des voyages d'étude furent entrepris, ainsi que divers contacts avec des urbanistes. En 1967, des échanges plus précis se nouent avec Victor Gruen, urbaniste d'origine autrichienne mais travaillant en Californie. Il eut le mérite de transposer les données de programmation en une configuration spatiale inscrite sur le terrain et qui serait apte à engendrer une vie urbaine. Il transmit, par avion, en septembre 1968, une première maquette de Louvain-la-Neuve. Même si ce plan fut rejeté pour ses options relatives à la morphologie et à la densité de l'espace bâti, il a constitué une première projection spatiale en termes de liaisons et de découpage du bâti.

Certains éléments ont inspiré les projets ultérieurs : liaisons périphériques du site pour les automobiles, oppositions entre un centre urbain et quatre quartiers principaux, liaison par voie ferrée aboutissant au centre urbain situé au creux de la vallée de la Malaise, localisation en périphérie des fonctions consommatrices d'espaces comme le complexe sportif ou des bâtiments ayant des exigences spécifiques, tels les laboratoires des facultés des sciences et des sciences appliquées. Comparer le schéma de V. Gruen au plan qui sera finalement adopté est très révélateur de la mise au point progressive d'une matrice spatiale correspondant au concept.

La version qui inspirera le développement du site fut conçue par le groupe Urbanisme-Architecture. Celui-ci fut constitué à la fin de 1968 sous la responsabilité du professeur Lemaire qui, historien de l'art, n'était pas architecte. Expert en restauration, il avait entre autres rénové le vieux béguinage de Louvain. Cette expérience, à côté d'autres, eut une certaine influence sur sa manière de concevoir la ville universitaire. Il souhaita constituer une équipe de base à caractère multidisciplinaire, avec J.-P. Blondel, architecte, et P. Laconte, juriste et économiste. La mise au point du concept et son opérationnalisation ne se firent pas du premier coup. Aucune doctrine ne s'imposait qui aurait permis de déduire des applications aux problèmes du site. Il s'agissait plutôt d'observer les villes et d'en tirer des leçons de façon pragmatique. Une émulation

continuait d'ailleurs entre l'équipe de UA et les représentants de V. Gruen, installés dans les mêmes locaux, et qui continuèrent encore un temps leur mission en termes de programmation urbaine.

Sans reprendre ici ce jeu d'essais et d'erreurs, nous allons présenter la conception urbanistique telle qu'elle est apparue dans la forme mûre, à partir de l'approbation du plan directeur en septembre 1970.

L'opérationnalisation du concept « Université dans la ville » suppose que l'on fasse des transpositions entre diverses approches : morphologie physique de l'espace construit, composition socio-démographique – diversité des activités urbaines.

Le point de départ fut la programmation des surfaces académiques. Tout d'abord, il s'agissait de définir les surfaces nécessaires aux diverses fonctions pour ensuite les traduire en termes de distribution dans l'espace à urbaniser. Ce planning physique demande en outre que l'on explicite les proximités et les distances à partir d'une analyse des interactions souhaitées entre les composants destinés à cohabiter. Trouver des regroupements spatiaux avait d'autant plus d'importance que les bâtiments universitaires n'étaient pas rassemblés dans un lieu unique et central. Il fallait donc réfléchir à la distribution dans l'espace à urbaniser. Celui-ci devrait se situer dans un rayon de 800 mètres à partir du lieu qui deviendrait le centre urbain. Ceci était requis si l'on voulait construire une ville à l'échelle du piéton. L'espace à urbaniser fut ainsi ramené à 350 ha.

Une programmation complémentaire fut nécessaire pour calculer les espaces destinés à du logement et à diverses activités urbaines, depuis l'école primaire jusqu'aux équipements sportifs et culturels. Il s'agissait alors de trouver une composition spatiale adéquate intégrant la volonté de développer un centre urbain distinct des quartiers et des zones académiques ainsi que le souci de disposer des bâtiments autour de rues et de places.

L'exercice suivant porta sur la manière de relier les quartiers et le centre urbain, en respectant les options de base : fragmentation des espaces académiques, habitat continu composé autour de rues et de

Morphologie de l'espace construit

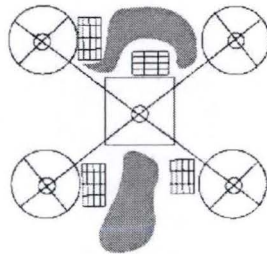
Deux modes de composition

Réflexions préalables au schéma de Louvain-la-Neuve

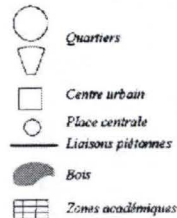
Présuppositions :

Fragmentation des espaces académiques. Habitat continu, composé autour de rues et de places. Espaces verts intégrés sans tomber dans la cité-jardin. Ville à l'échelle du piéton : rayon de 800 m à partir du centre. Privilégier les liaisons au centre plutôt que les liaisons inter-quartiers.

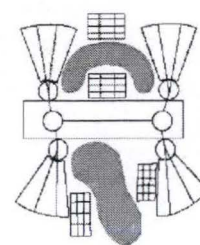
Modèle 1



Légende



Modèle 2



Comparaison à propos des relations entre les quartiers et le centre urbain

1. Continuité ou discontinuité des relations entre les quartiers et le centre urbain
Centre de quartier autonome ou mis en comparaison avec le centre urbain
Centre urbain composé sur une ou deux places
Autonomie de la vie de quartier ou mise en comparaison avec le centre urbain
2. Chaque configuration spatiale accroît la chance de survenance d'un type différent de sociabilité.

places, espaces verts intégrés dans le cadre bâti, ville construite dans un rayon de 800 mètres à partir du centre pour composer un espace à l'échelle du piéton. En gros, un arbitrage se fit entre deux schémas théoriques. L'un favorisait une discontinuité entre le centre urbain et les quartiers, tandis que l'autre privilégiait la continuité. La seconde option eut la préférence. Elle orienta la morphologie de l'espace construit.

La composition de l'espace physique est une ressource disponible mais elle n'a pas un effet automatique. Elle se combine avec d'autres facteurs qui doivent entrer en complémentarité. Découvrir ces complémentarités et les mettre en œuvre est un enjeu décisif dans un projet qui essaye d'anticiper des formes de vie sociale dont il voudrait accroître la chance de survivance. Ce terme, tiré des théories de la probabilité, exprime bien la philosophie sous-jacente à la régulation urbanistique. Le résultat final dépend du mode d'appropriation par les habitants et les usagers, ainsi que d'un certain nombre d'événements peu prévisibles. Cette indétermination donne tout son poids à une sociologie historique qui va après coups analyser la séquence chronologique telle qu'elle se déroulera.

Pour comprendre le projet dans sa complexité, nous allons regrouper les préoccupations autour de trois objectifs : créer une communauté ouverte sur l'extérieur, développer des espaces publics stimulant des contacts entre des groupes différents, proposer un environnement encourageant l'initiative et l'innovation.

Tout d'abord, il était souhaité de créer une communauté ouverte sur l'extérieur, en vue d'éviter un phénomène d'insularité. Pour y arriver, le projet devait inclure une dimension socio-démographique. La population vivant sur place devait devenir aussi rapidement que possible à majorité non étudiante. Parmi la population non étudiante, il était souhaité qu'une majorité ne travaille pas sur le site, de manière à insérer ce noyau urbain dans un espace plus large. Ainsi, dans la journée, verrait-on cohabiter des personnes travaillant sur le site sans y habiter, avec des habitants du lieu. Le centre était supposé d'ailleurs attirer des populations venues de l'extérieur sans y résider ou y travailler.

L'ouverture découlant de cette manière d'orienter le peuplement devrait se renforcer par constitution d'un milieu de travail où l'Université pourrait jouer un rôle moteur, en facilitant l'insertion d'une pluralité d'autres activités plus ou moins complémentaires par rapport à elle.

Aujourd'hui, l'Université fournit seulement un tiers des emplois disponibles sur le site.

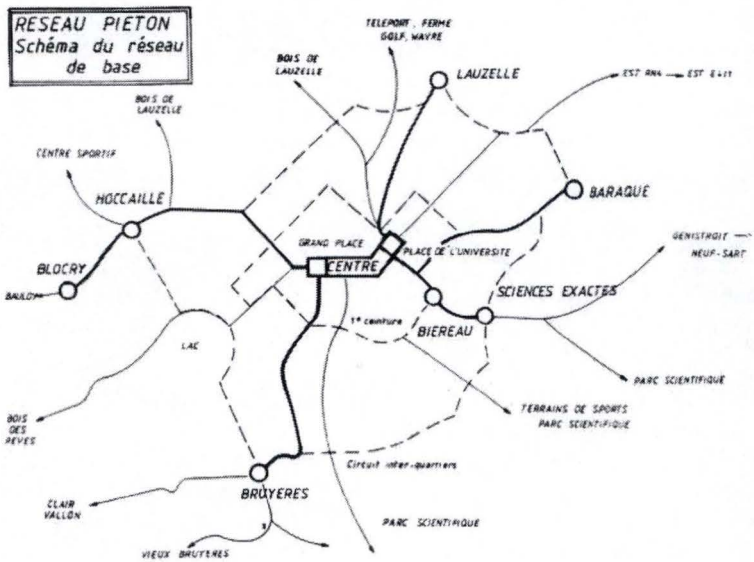
Outre le milieu de travail, il s'agissait de développer une centralité urbaine assurant des convergences à l'intérieur du site, ainsi qu'un attrait sur des espaces extérieurs. Cela supposait le développement d'une série de facilités aux points de vue culturel, commercial et sportif. Dès le début fut implanté un important centre sportif dû à l'initiative conjointe de l'Université, de la municipalité et de l'État. Très vite, l'Atelier théâtral prit la responsabilité d'organiser une saison théâtrale qui eut d'emblée une influence régionale. Un musée à fonction universitaire se donnait une dimension urbaine. Les nouveaux investissements, dont les travaux ont commencé en l'an 2000, vont rapidement renforcer cette position en multipliant les opportunités culturelles fournies par le site. L'Aula Magna, salle de 1200 places disposant de plus de 2000 m² de foyer et d'autres zones annexes, est devenue un lieu où se déroulent des événements tant académiques que citoyens. Le complexe de 13 salles de cinéma qui s'est ouvert en septembre 2001 va élargir la gamme et les publics. Il jouera en complémentarité avec l'Aula et le futur bâtiment du musée pour affermir la vocation de pôle culturel de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Tout cela correspond au premier objectif visant à développer une ville ouverte insérée dans un réseau de mobilité. À cela s'ajoutait un deuxième objectif, à partir duquel on souhaitait accroître la chance de survenance de contacts occasionnels et diversifiés. Pour ce faire, il s'agissait de créer des espaces publics encourageant les contacts entre différents types de population.

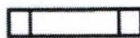
Derrière l'idée d'espace public, était le souhait de voir différents groupes : étudiants, non-étudiants, personnels de l'Université et autres travailleurs ..., partager les mêmes espaces où chaque groupe aurait à négocier sa position et sa manière de communiquer. Un tel type de transaction induit une expérience de la diversité qui s'enracine dans la vie de tous les jours.

Le succès d'un tel objectif dépendait d'un mode particulier de composition de l'espace physique visant d'une part à encourager les déplacements piétons et cherchant, d'autre part, à les encadrer par une architecture urbaine appropriée. Ceci est estimé fondamental dans la construction d'un espace urbain. La manière dont les usagers vont être amenés à se déplacer d'un espace à un autre est décisive. Si la ville est

facilement accessible en train, en voiture et en bus, l'espace à l'intérieur de la ville favorise les déplacements piétons. La zone à bâtir se distribue grosso modo dans un cercle de 800 m de rayon par rapport au centre urbain. Le réseau piéton part du centre pour aller vers la périphérie, tandis que le réseau automobile dessert le centre et les quartiers à partir de la périphérie. Ceci rend la ville accessible à l'automobile de partout, alors qu'on ne voit pas les voitures en se promenant dans les rues piétonnes.



LEGENDE



"centre du centre"



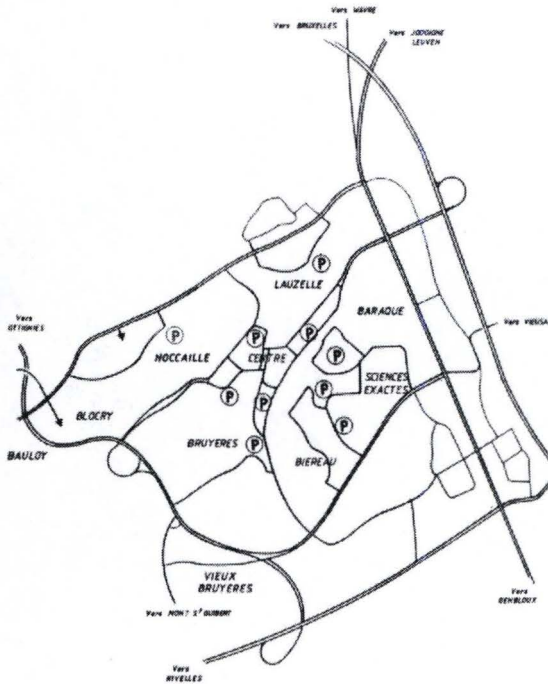
Liaisons radiales principales

Liaisons radiales secondaires



Liaisons transversales

RESEAU AUTOMOBILE
Schéma du réseau de base



Pour stimuler les déplacements piétons, des pôles satellites se distribuent en périphérie : le campus des sciences et des sciences appliquées à l'est, le centre sportif à l'ouest. Ces pôles satellites sont reliés entre eux et au centre urbain par un ensemble de rues et de places en vue de créer, par des bâtiments continus, une architecture urbaine accompagnant les déplacements, comme cela se passe dans la ville traditionnelle. Le gabarit est modulé différemment selon que l'on se trouve dans les quartiers ou dans le centre urbain, de manière à créer des

ambiances différentes. Cette composition autour de rues et de places vaut pour les zones de logement comme pour les espaces académiques et, a fortiori, pour le centre urbain. Ce dernier est lui-même constitué à partir de deux places complémentaires qui induisent un va et vient.



Place du Cardinal Mercier à Louvain-la-Neuve

(Photo M.-A. COLLET, août 2004)

Cette option d'architecture urbaine a été d'autant plus facilement acceptée qu'en 1970, on redécouvre les vertus de la morphologie des villes anciennes, en réaction contre un urbanisme moderne peu capable d'imaginer des espaces supports de vie collective.

La distribution spatiale à partir de pôles satellites a un autre avantage : les bâtiments universitaires ne s'imposent pas comme la base des liaisons urbaines, même s'ils occupent une grande surface. La présence universitaire est symbolisée par des bâtiments ayant une architecture plus marquante.

Ces deux objectifs : communauté ouverte, espaces publics favorables à une expérience de la diversité, prennent tout leur sens s'ils contribuent à créer un environnement encourageant l'initiative et l'innovation. Cet objectif se concrétisera en outre dans la création d'un parc scientifique localisé à proximité des centres de recherche académiques en sciences et en sciences appliquées. Il en alla de même pour un certain nombre d'espaces gardés disponibles au centre urbain en vue de promouvoir des activités culturelles. Mais la composition urbanistique qui vise à accroître la chance de survenance de certaines initiatives a une influence plus indirecte. Les initiatives dépendent en premier des individus et des groupes. Le caractère dynamique du milieu peut s'évaluer à partir de divers indicateurs. Relativement à l'innovation dans le domaine scientifique, on peut signaler quelques centres high-tech, quelques spin-offs de l'une ou l'autre recherche universitaire. On peut aussi évoquer l'Atelier théâtral, les Amis du musée, une bibliothèque multimédia, l'université des aînés qui, avec ses 4000 membres, permet à bien des populations extérieures de se familiariser avec le nouveau site. Dans cette ambiance, on peut noter divers événements comme « le Fil Rouge » qui traçait un itinéraire pour découvrir des œuvres d'art installées dans diverses maisons. Après trois éditions, il se transforma en biennale d'art contemporain dont la troisième mise en scène a lieu en septembre 2004. On peut aussi signaler le Festival d'art et de musique organisé par les associations étudiantes. Tous ces événements attirent d'autant plus facilement des publics plus larges qu'ils peuvent s'appuyer sur une structure urbaine favorable.

Pour aboutir à ces divers objectifs, l'Université agit quelque peu comme une « development corporation », si l'on reprend une structure organisationnelle fréquente dans la constitution de villes nouvelles, particulièrement au Royaume-Uni. Pour ce faire, les services universitaires ont dû se révéler capables de mener une opération complexe où tout en étant opérationnel à court terme, il fallait garder à l'esprit une perspective à long terme. Le service d'urbanisme était doublé d'un service assurant la promotion du site. Ce service devait être capable de faire converger des initiatives et des financements divers. Ces deux services relativement autonomes se devaient de s'épauler l'un l'autre, notamment pour garder une capacité de discernement face à des inattendus.

La vie sociale se développant, des tensions sont nées entre divers modes de vie. Ainsi sont apparues progressivement des structures de

rencontre et de négociation. Dès le début existait une association générale des étudiants, ainsi qu'une association des habitants. Celles-ci participent à des rencontres où la Commune et l'Université sont parties prenantes.

En outre, Louvain-la-Neuve n'est pas une municipalité. La municipalité a son propre centre à 5 km. Cette dualité s'est exprimée dans le changement de nom, puisque la commune s'appelle désormais Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ainsi, dès le début, l'Université était en négociation avec le pouvoir politique local. Même si cela a posé quelques problèmes, cette situation a eu des effets positifs sur le mode d'intégration dans la région avoisinante. Car, pour le partenaire politique, Louvain-la-Neuve n'était qu'un enjeu parmi d'autres.

Les problèmes posés par le site se modulaient sur ceux de la région, ce qui diminuait le risque d'insularisation. Cette différence permet aussi de poser le problème de la dualité historique. La longue histoire et la tradition de l'université ne sont pas partagées par la municipalité et par la région. Chacun a sa propre histoire et le défi du futur va être de combiner les deux héritages en les métissant. Le cas de figure est différent de celui de Louvain l'ancienne où, à bien des égards, l'histoire de la ville est mêlée à l'histoire de l'Université.

La conjugaison de l'histoire au futur apparaît déjà dans la désignation de la commune comme pôle culturel de la nouvelle province de Brabant wallon. Sans Louvain-la-Neuve, Ottignies n'aurait pas pu s'imposer, mais Louvain-la-Neuve seule n'aurait pas été agréée non plus. Ainsi naissent des opérations conjointes. Des liens se construisent qui deviennent une base sur laquelle s'appuient les échanges avec les localités environnantes. Louvain-la-Neuve contribue ainsi pour sa part à une structuration urbaine de l'axe central du Brabant wallon où les interactions s'intensifient entre plusieurs noyaux discontinus mais facilement accessibles. Ces noyaux qui forment des réseaux sont un cas type d'une urbanisation émergente. Le succès du projet de Louvain-la-Neuve ne dépend pas seulement de ses caractéristiques propres ; il résulte pour une bonne part de sa localisation. Louvain-la-Neuve est à bien des égards née de la mobilité.

Dans un souci de garder le cap, un bilan réflexif a été fait à partir de 1990. Il a abouti en 1992 à une révision du plan directeur où, tout en gardant l'esprit de départ, on a cherché à formuler des objectifs prioritaires qui tiennent compte de la conjoncture du moment. Ainsi a-t-

on voulu donner priorité à différents objectifs : développement du centre urbain, diversification de l'habitat, amélioration de la lisibilité, renforcement du caractère paysager du site, traiter comme des boulevards urbains les liaisons automobiles qui enserrrent les périphéries du site.

La symbiose ville-université est un processus qui prend du temps. Si l'on examine après coup la séquence chronologique, on est forcé de constater que la population non étudiante n'est pas venue s'installer à Louvain-la-Neuve aussi vite que prévu. Il faudra attendre 2002, pour que la population dépasse pour la première fois les étudiants habitant sur le site. Au fur et à mesure que le projet se réalise, on prend davantage conscience de la différence entre la population de nuit, c'est-à-dire celle qui habite sur le site, et de la population de jour, c'est-à-dire celle qui y vient dans la journée pour diverses raisons. Cette différence a toute chance de se renforcer dans les prochains temps.

Population et emploi à Louvain-la-Neuve

◆ Population

Population nocturne :	18.000		51% habitants
Population diurne :	35.000		49% étudiants

◆ Emploi

10.300 emplois		3.847 UCL
		638 enseignement (hors UCL)
		3.700 parc scientifique
		2.115 en ville (estimation)

UCL – Service de promotion et de gestion urbaines, 31/05/2002.

En 2001, a commencé une nouvelle étape du développement du centre urbain. L'opération Esplanade va confirmer la vocation régionale en complémentarité avec Wavre et Ottignies centre. Le tripôle va aussi

Historique de Louvain-la-Neuve
Tableau chronologique commenté

Vie universitaire	Vie urbaine	Décisions politiques	Commentaires
1960			Malaise lié à la croissance trop rapide de l'Université. Diverses formules de déconcentration sont évoquées : par exemple, essaimage des candidatures.
1964			Recherche de terrains autour de diverses appellations dont le terme « campus sud ».
		1965	09/04 : Loi sur l'expansion universitaire autorisant l'UCL à réaliser son expansion jusque dans le canton de Wavre. Terrains de Woluwé-St-Lambert rachetés par l'UCL à l'Archevêché.
1966			Lettre de Mgr Descamps à diverses municipalités du canton de Wavre. Le choix de s'insérer dans une ville existante ou de s'installer sur un site nouveau reste indéterminé. Réponse positive de la commune d'Ottignies avec indications relatives aux potentialités du plateau de Lauzelle.
1967			Voyages d'étude destinés à visualiser différentes manières d'intégrer université et ville. Divers contacts en vue de trouver un urbaniste concepteur. Citons entre autres Toulouse-le-Mirail et les contacts avec l'architecte Candilis. Contrat avec Victor Gruen, architecte urbaniste d'origine autrichienne travaillant en Californie.
		1968	24/06 : Déclaration gouvernementale imposant le déménagement de l'UCL. Décision de déménager. 30/09 : Arrêté royal autorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique. En septembre, V. Gruen dépose une maquette avec les principes du plan directeur. Celle-ci est soumise à divers avis. Le Conseil d'administration désigne comme responsable du projet urbanistique Raymond Lemaire, professeur à la KUL et plus tard, à l'UCL. Ce dernier avait été chargé de la restauration du grand béguinage de Leuven et s'occupait de restauration de monuments historiques dans le cadre de missions pour l'UNESCO.

1969			<p>Formation d'une équipe pluridisciplinaire sous la direction du professeur R. Lemaire, historien de l'art, avec J.-P. Blondel, architecte urbaniste de l'école de la Cambre, et P. Laconte, juriste et économiste. Association de divers instituts dont le Centre de sociologie urbaine et rurale. Loi de financement et d'acquisition des terrains (date).</p> <p>Octobre : Au contraire de génie civil, exposition des plans de Louvain-la-Neuve.</p> <p>9/10/1969 : Première petite entreprise dans le parc scientifique, remplacée dès 1972 par Monsanto.</p>
		1970	<p>28/05 : Loi sur le dédoublement de l'UCL et de la KUL.</p> <p>15/10 : Approbation du plan directeur de la ville nouvelle.</p> <p>28/10 : Le nom de Louvain-la-Neuve est utilisé pour la première fois.</p>
		1971	<p>27/01 : Le parc scientifique acquiert le statut de zone d'intérêt national dans le cadre de la création de zonings à vocation de recherche rattachés aux universités.</p> <p>02/02 : Pose de la première pierre et inauguration officielle du site.</p> <p>03/06 : Inauguration du centre résidentiel IBM dans la parc scientifique</p>
1972		1972	<p>Construction de la zone des sciences appliquées et d'une partie du quartier du Biéreau.</p> <p>Création du Comité de gestion paritaire IBW (Intercommunale du Brabant wallon) – UCL, destiné à assurer l'aménagement et la gestion de la zone de parc scientifique.</p> <p>Implantation de Monsanto, première entreprise d'importance du parc scientifique.</p> <p>01/09 : Ouverture du collège du Biéreau, établissement mixte d'enseignement libre.</p> <p>12/10 : Inauguration du cinéma « Le Studio », dans des locaux provisoires.</p> <p>21/11 : Premier concert du midi dans le hall du bâtiment Vinci.</p> <p>29/11 : Woluwé-St-Lambert lance un emprunt pour accélérer la construction de la ligne de métro en direction de l'UCL.</p>
		1973	<p>14/09 : Inauguration du centre technique européen de Monsanto.</p> <p>10/12 : Inauguration du centre religieux universitaire.</p> <p>20/12 : Inauguration de la bibliothèque publique.</p>

1973-75			Construction des bâtiments des facultés des sciences et sciences agronomiques. Développement résidentiel dans le quartier de l'Hocaille et construction de l'institut d'éducation physique.
1975			Inauguration de la gare de Louvain-la-Neuve, complétée en 1980 par l'exposition Delvaux et les peintures de Th. Bosquet.
	1976		Fondation de l'Association des commerçants.
1976-78			Construction du Centre sportif de Blocry, des bâtiments de philosophie et lettres et des sciences économiques, politiques et sociales. Investissements au centre urbain et construction d'une dalle qui permet une liaison urbaine continue entre les quartiers Biéreau et Hocaille. Première phase du quartier des Bruyères. Sept entreprises sont implantées dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve.
1977			Fresque de Claude Rahir à l'Agora (centre urbain). Première concrétisation d'une volonté d'intégrer les arts dans la ville.
	1978		27/01 : théâtre Jean Vilar, ouverture de la première saison théâtrale. Janvier : Inauguration de la chapelle de La Source et d'une petite mosquée.
1979			12/05 : Inauguration du centre sportif de Blocry, géré conjointement par l'UCL, la Commune et l'Etat. Toutes les facultés sont installées à Louvain-la-Neuve, en disposant de locaux suffisants pour assurer leur fonctionnement. Quelques bâtiments seront construits ultérieurement en vue de fournir des espaces appropriés. Inauguration du musée de Louvain-la-Neuve dans les bâtiments du Collège Érasme. Ce musée a une double fonction : universitaire et urbaine. Parc scientifique : 14 entreprises implantées.
1980			L'Université commence à jouer un rôle moindre pour soutenir des constructions nouvelles.
	1981		02/01 : ouverture des piscines de Blocry.
		1982	01/04 : la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est promue au rang de ville, ce qui va lui permettre, entre autres, de développer ses services.
1982-83			Crise immobilière, promotion urbaine difficile.

	1984		7/10 : inauguration de l'église Saint-François d'Assise
1985	1985 1985		Aménagement du lac. 07/05 : Inauguration du métro Alma à Woluwé. 21/05 : Visite du Pape Jean-Paul II.
1988			Jean Moulart, administrateur général, demande un audit.
1992			Mise à jour du plan directeur : maintien des principes de composition, mise en avant de problèmes dont la solution est prioritaire.
1995			Relance du développement urbain et académique auquel s'ajoutent quelques bâtiments. Institut d'administration et de gestion (IAG). Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, inauguration des nouveaux bâtiments.
2000			Début des chantiers de l'Aula magna et des cinémas.
2001	2001		Inauguration de l'Aula magna et du complexe de cinémas. Ouverture du complexe de cinémas (groupe UGC).
	2003		13/10 : inauguration de la chapelle Notre-Dame de l'Espérance
	2004		Chantier du projet Wilhelm & Co de part et d'autre de la place de l'Université. Projet de chantier des Archives Générales du Royaume (division du Brabant wallon).

Jean REMY,
 Professeur émérite à la Faculté des sciences économiques,
 politiques et sociales de l'UCL,
 coordonnateur du service du plan urbain
 Adresse de contact :
 remy.jean@skynet.be

AUX ORIGINES DE LA PAROISSE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Interview de Raymond Thysman, premier curé

L'abbé Raymond Thysman¹, installé aujourd'hui au quartier des Bruyères, est curé de la paroisse canonique Notre-Dame de l'Espérance depuis septembre 2003. Il a accepté de nous conter les péripéties des débuts de la vie paroissiale en cette nouvelle ville surgie des terres du Brabant wallon en 1971. Acteur et témoin privilégié de cette aventure, il nous permet d'éclairer — à sa manière et sur un ton très vivant — cette période si proche dont les documents écrits n'ont pas encore fait l'objet d'un inventaire sérieux². D'autres témoignages sont vivement attendus...

1. Né à Schaerbeek le 26/10/1926, ordonné prêtre le 27/1/1952, docteur en théologie en 1955, professeur à l'Institut Saint-Boniface, puis à la section de Saint-Hubert, Watermael-Boisfort, le 20/8/1955, chargé de cours à la faculté de théologie de Kinshasa, le 17 août 1960, membre de l'équipe sacerdotale de Saint-Remi à Ottignies et délégué du vicaire général du Brabant wallon auprès de l'UCL le 10/9/1971, membre de l'équipe sacerdotale de Saint-Remi à Ottignies et chapelain de la paroisse universitaire de Louvain-la-Neuve, le 30 novembre 1972, curé de Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve, le 1/7/1977, curé de la paroisse canonique (au plan ecclésiastique et pas au plan civil) Notre-Dame de l'Espérance, le 1/9/2003. *Annuaire du clergé de l'Archevêché de Malines-Bruxelles*. Renseignements aimablement transmis par Monsieur l'abbé A. Tihon.

2. Le choix de quelques documents intégrés dans l'article a été réalisé par l'auteur de l'interview. Un appel aux documents auprès des « pionniers » serait bien utile. Le classement et l'inventaire des archives qui sont conservées à la cure ou ailleurs s'avèrent nécessaires. Par cet article, nous souhaitons établir quelques jalons grâce à la collaboration de quelques acteurs principaux que nous remercions bien vivement de leur accueil.

Marie-Astrid Collet : *Quel a été votre parcours, Monsieur l'abbé, avant votre arrivée à Louvain-la-Neuve, ville nouvelle en plein chantier ?*

Raymond Thysman : Ordonné prêtre en 1952, j'ai obtenu mon doctorat en théologie à Louvain. J'ai été nommé en 1955 dans un collège à Bruxelles. J'y ai donné cours pendant deux ans, puis pendant trois ans dans un nouveau collège, avant que l'autorité ne me demande de partir pour le Zaïre, à la faculté de théologie de Lovanium, à Kinshasa. J'y fus professeur durant onze ans, et aussi curé de Lovanium. C'est en 1971 que je me suis fait expulser par Mobutu pour avoir porté atteinte à la sécurité de l'État zaïrois. Ensuite, j'ai passé cinq mois à Jérusalem. Dès mon retour, le cardinal Suenens m'avait dit « mais Raymond vous tombez du ciel, on a besoin de quelqu'un à Louvain-la-Neuve » et cela me convenait. J'avais déjà une certaine expérience du milieu universitaire. On a commencé petitement. C'était presque une antenne de la paroisse universitaire de Louvain. D'autre part, il fallait malgré tout commencer quelque chose de neuf dans cette ville nouvelle, avec un esprit un peu différent aussi. La naissance de la « communion de Louvain-la-Neuve » s'est déroulée dans une maison de la rue Goës, en 1972.

M.-A. : *Tout était à construire. Dans quels lieux se sont déroulées les premières eucharisties et activités paroissiales ?*

R. : Nous avons d'abord célébré l'eucharistie dans des endroits divers. Les espaces nous étaient prêtés : le living des sœurs annonciades, une classe de l'école primaire du Biéreau. Lors des fêtes liturgiques, nous devions évidemment trouver de plus grands locaux. Ce fut par exemple à la place des Sciences, au-dessus de l'espace occupé alors par la Poste. Nous disposions aussi, dès 1976, du « garage liturgique » à l'Hocaille, rue du Marathon, un espace assez vaste sous les bâtiments de l'Institut d'Éducation Physique. À la Noël 1981, la messe fut même célébrée au centre sportif du Blocry. Nous avons même loué le théâtre Jean Vilar en 1982.

M.-A. : *Comment a émergé puis évolué la réflexion sur la nécessité d'un véritable lieu de culte ?*

R. : Face à cet éparpillement, nous avons dû envisager de construire un lieu paroissial, mais c'était après 68 et il existait des oppositions face à la construction d'une chapelle : on devait vivre « underground », l'église

« underground ». Nous sommes enfin parvenus à un accord, avec la grande majorité de la paroisse, à nonante pour cent, pour construire la chapelle *La Source* qui était, comme on disait à l'époque, une « maison-église ». Nous avons toujours voulu que les lieux liturgiques soient associés à une habitation, de manière à ce que ce ne soit pas simplement un espace que le sacristain vient ouvrir avec une grosse clé le matin, mais que ce soit un lieu habité aussi.

M.-A. : *De quand datent le projet et la réalisation de la chapelle La Source ?*

R. : Le projet date de l'année 1974. La chapelle *La Source* a été réalisée avec le groupe Urbs et en particulier l'architecte Philippe Toussaint. Les « paroissiens » ont beaucoup collaboré à la construction de cette chapelle. C'était encore possible à l'époque. Près de 300 personnes ont collaboré à la construction de cette chapelle : seul le gros œuvre a été réalisé par des entreprises. Finalement, la chapelle a été ouverte à la célébration et inaugurée en janvier 1978, lors de la fête de l'épiphanie.

M.-A. : *En consultant l'annuaire de Malines-Bruxelles, je constate que votre nomination à Louvain-la-Neuve date de 1977 ?*

R. : Comme curé. Mais auparavant, j'y exerçais comme chapelain : la paroisse n'était pas reconnue de façon officielle, alors nous étions comme une antenne de la paroisse universitaire de Louvain, mais avec une pastorale particulière, plus urbaine. L'acte officiel de la création de la paroisse, un arrêté royal, est arrivé le 3 janvier 1978.

M.-A. : *Dès votre installation en 1972-73, il y a tout de suite eu autour de vous une équipe ?*

R. : En fait, je suis présent ici dans la région depuis 1971. J'ai d'abord été vicaire à Ottignies pour préparer l'arrivée de l'Université. Les premiers étudiants sont arrivés en octobre 1972 et déjà quelques habitants résidaient sur place. Dès le départ, j'ai cherché à avoir des laïcs autour de moi, habitants et étudiants.

**Liste des prêtres qui ont exercé ou exercent
un ministère à Saint-Françoise d'Assise**

<i>NOM ET PRENOM</i>	Nomination à LLN	Fin de ministère à LLN	Provenance diocésaine
THYSMAN Raymond	Chapelain, 30/11/1972 curé, le 1/7/1977	à la paroisse universitaire : 31/08/2003	Malines- Bruxelles
THIELEN Paul	Membre de l'équipe sacerdotale 17/07/1970	février 1973	Malines- Bruxelles
BLANPAIN Jacques	Cistercien-étudiant 01/09/1976	31/07/1990	Abbaye de Scourmont
MAWET Philippe	Membre de l'équipe sacerdotale 01/07/1978	20/06/1986	Malines- Bruxelles
GLAUDOT Gérard	Membre de l'équipe sacerdotale 01/09/1985	31/08/1992	Namur
LORETTE Jean-Pierre	Vicaire 01/01/1994	31/08/1999	Tournai
SCHMITZ Helmut	Vicaire 01/09/1986	31/08/2001	Liège
COSSEMENT Christophe	Vicaire 01/09/1999	Encore en fonction	Tournai
HANOSSET Pierre	Curé 01/09/2003	Encore en fonction	Liège
TERLINDEN Luc	Vicaire 01/09/2003	Encore en fonction	Malines- Bruxelles

La réalisation de ce tableau a bénéficié de la collaboration de M. H. Claes et de M. G. Vanden Bosch de l'archevêché de Malines-Bruxelles, de M. l'abbé A. Tihon, président d'honneur du CHIREL BW, ainsi que de Mme B. Pary, secrétaire au Vicariat général du Brabant wallon. Nous les en remercions.

Il nous plaît de citer également **les membres du conseil de fabrique d'église** qui ont également assumé leur fonction durant les débuts de la paroisse et la construction de la chapelle puis de l'église : MM. J. PIEL, président ; J.-C. BODEUX, président ; P. MOTTIN, trésorier ; A. WATTIEZ, secrétaire. Renseignements aimablement fournis par L. WATTIEZ, actuel secrétaire et P. NGUYEN, actuel président.

M.-A. : *Vous étiez donc là dès le début, en bottes, sur le chantier ?*

R. : Bien sûr et nous sommes certainement les premiers à avoir organisé, avec d'autres, les premières fêtes de la communauté de Louvain-la-Neuve à la place des Sciences.

M.-A. : *L'équipe des permanents, ce fut d'abord vous seul et puis vous avez eu assez vite un « vicaire » ?*

R. : Nous avons d'abord eu un aumônier « part time » qui venait de Louvain. Ce n'était pas facile, car j'étais chargé par les évêques de refaire l'unité d'une communauté qui avait éclaté.

M.-A. : *Que voulez-vous dire par « une communauté qui avait éclaté » ?*

R. : Il y avait deux paroisses « universitaires » à Louvain et les évêques m'avaient chargé de refaire l'unité. C'est aussi une raison pour laquelle nous avons choisi comme nom de la paroisse « Communion de Louvain-la-Neuve ». Dès le point de départ, il y a eu un demi-permanent, puis il a été remplacé par un autre aumônier qui était le père Jacques Blanpain, trappiste de Chimay qui faisait ses études à Louvain et était aumônier des étudiants en agronomie. Nous avons de très bonnes relations : c'était constructif, mais il était plus porté sur l'animation du monde étudiant.

En 1978, c'est l'abbé Philippe Mawet qui arrive dans la paroisse, puis l'abbé Gérard Glaudot s'ajoute en 1985. En effet, pour la pastorale universitaire, tous les évêques francophones sont responsables. Il fallait un prêtre pour Woluwé à la Faculté de médecine ; il fallait trois prêtres à Louvain-la-Neuve et progressivement, cette organisation s'est mise en place. J'appartenais au diocèse de Malines-Bruxelles ; il y avait un prêtre de Namur, c'était Gérard Glaudot et Philippe Mawet également de Malines-Bruxelles. C'est du diocèse de Liège que vint le prêtre suivant, Helmut Schmitz, qui a été très présent et fort apprécié. Un de nos prêtres venait de Tournai, c'était l'abbé J.-P. Lorette. Et Christophe Cossement qui est toujours à la paroisse actuellement.

M.-A. : *L'arrêté royal reconnaissant la nouvelle paroisse de Louvain-la-Neuve est donc important à plus d'un titre. Quelles en sont les implications sur le plan matériel ?*

Construire une Église...

Des enfants réagissent

Moi, j'habite l'Hocaille, et je vais à la messe dans le garage et je trouve que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle église, car nous avons bien assez de places (150) Mais il faut dire que je suis souvent en vacances à Noël et la paroisse a besoin de louer le théâtre Jean Vilar pour que tout le monde puisse assister à la messe. J'aimerais mieux que le dimanche nous restions dans le garage. Sylvestre Alloing, 11 ans

Je m'appelle Juan, je suis Chilien. Je vais à la messe en espagnol le dimanche à LLN. Je veux expliquer que c'est bien de participer à la messe dans sa langue maternelle, mais je trouve qu'il faut se rassembler tous ensemble pour que les chrétiens ne soient pas séparés par des langues différentes. On pourra se rassembler dans la nouvelle église. Juan Sepulveda, 12 ans

Grâce à la nouvelle église, plus de monde pourra se rassembler. Parce que maintenant, l'église La Source est assez petite. Pour les Professions de foi, cette année, il y a eu deux messes (une le 13 mai et l'autre le 20 mai). Tandis que dans la nouvelle église, les sept équipes de catéchèse pourront faire leur profession de Foi ensemble ! Gilles Thonet, 11 ans

(Arc-en-Ciel, bulletin paroissial, n° 20, juin-septembre 1984)

Une chance à saisir

Tous les jardiniers savent la fécondité du repiquage : la plante, d'abord éprouvée, commence avec vigueur une vie nouvelle.

Toutes les familles savent la puissance de résurrection d'une fête : un passé est sacrifié (temps, argent, mais aussi mauvais souvenirs qui entretiennent usure ou divisions) et un avenir nouveau devient possible. La rencontre qu'on vit dans la joie est porteuse d'espérance.

La Dédicace de l'église (l'origine des « ducasses » de notre pays wallon) sera un repiquage pour la communauté paroissiale de Louvain-la-Neuve ; une fête où un passé déjà forcément marqué par de l'usure, doit faire place à un nouvel avenir.

Le mot « église » signifie « assemblée ». La liturgie de la dédicace nous dit que l'édifice est un symbole : nous sommes un « édifice spirituel » ; elle nous fait remercier Dieu « qui nous réunit tous ensemble en sa maison ».

À Louvain-la-Neuve, le 7 octobre prochain, il ne s'agira pas seulement de déménager les meubles mais d'aménager les êtres.

Avons-nous des idées pour ce renouveau spirituel ? Et particulièrement pour le renouvellement de ce qui est à vivre ensemble ?

Éditorial du n° 20 de L'Arc-en-Ciel, 6-9/1984, écrit par R. Guelluy.

R. : Effectivement, a contrario cela signifie que nous avons dû construire le premier lieu de culte — la chapelle *La Source* — par nos propres moyens, bien sûr.

Petit à petit, la nécessité impérieuse d'une grande maison de Dieu, qui soit un repère identifiable de la communauté catholique se faisait jour. La question s'est portée sur la place de l'église à Louvain-la-Neuve. À vrai dire, la question se posait déjà auparavant et nous avons eu plusieurs contacts notamment avec les promoteurs de l'UCL et également l'architecte Lemaire. Celui-ci a proposé que nous choissions Jean Cosse comme architecte, ce que nous nous sommes empressés d'accepter.

Mais à partir du moment où nous étions une paroisse reconnue par les pouvoirs publics — à cette époque-là du moins —, il pouvait y avoir une aide financière publique. Trente pour cent hors T.V.A. mais cela représentait tout de même quelque chose, même si ça impliquait également beaucoup de paperasses.

Monsieur Bodeux, un des deux architectes de la chapelle Notre-Dame de l'Espérance, était alors le président de la Fabrique d'église de Saint-François d'Assise. Il a beaucoup de mérite d'avoir mené à terme la réalisation de cette église Saint-François dont le chantier a démarré en 1983. Elle a été inaugurée en octobre 1984 et en 1985, le Pape y a effectué une visite. Pour l'église Saint-François, nous avons dû chercher là aussi des fonds par nous-mêmes et nous avons également sollicité des anciens de l'UCL. Finalement, nous sommes arrivés au terme de la construction en ayant couvert l'essentiel des frais.

M.-A. : *Quels étaient les souhaits des paroissiens pour ce nouveau lieu de culte ?*

R. : La mentalité était différente : on ne parlait plus tant de « maison-église » que d'« église-maison ». De toute manière, il fallait réaliser une église qui soit assez ouverte à de plus grandes célébrations, l'Université le souhaitait. Bien que le budget de l'Université ne soit intervenu en rien pour la construction de cette église ; le recteur Mgr Massaux a aidé par des dons latéraux mais c'est tout. L'esprit de Saint-François est un peu celui qui avait présidé à la chapelle *La Source* : viser une liturgie qui soit proche de Vatican II où ce n'est pas le prêtre qui domine l'assemblée alignée en rangs d'oignons, mais c'est toute l'assemblée qui célèbre

l'eucharistie avec le prêtre célébrant. Et c'est également ce qui s'est passé à Saint-François. Je me suis beaucoup battu pour que le prêtre ne soit pas trop surélevé par rapport aux fidèles. Ce sont plutôt les gradins qui sont en pente et convergent vers l'autel. Cela fonctionne très bien parce que finalement on a une possibilité d'avoir toute une assemblée qui entoure le prêtre et l'autel, mais il y a aussi une possibilité d'extension de l'assemblée grâce aux gradins latéraux et à la mezzanine qui domine un peu l'ensemble. Cela permet une élasticité dans les assemblées.

M.-A. : *L'implantation de l'édifice lui-même a fait couler beaucoup d'encre. Quelles furent les discussions à ce sujet ?*

R. : Ce qui a été proposé à un moment donné, c'est une église au bord du lac. Là, je me suis opposé avec beaucoup de force parce que ce n'était pas un lieu de passage et je trouve qu'une église doit se trouver au cœur de la communauté. Une autre hypothèse : construire au centre ville, à l'endroit où se trouve actuellement la Faculté de théologie. Mais à cette époque, pour rentabiliser la dalle de béton qui couvre le centre de Louvain-la-Neuve, on nous imposait de construire sur un socle de commerces. Je me suis rebellé, parce que je me disais que tous les matins, je devrais prendre mon fouet pour chasser les marchands du temple. Finalement, on a obtenu cet endroit qui est proche du centre ville. Ce n'est pas l'endroit idéal mais cela fonctionne bien. C'est un lieu de passage assez proche du centre ville. Un regret : c'est un peu caché par les bâtiments de la Grand-Place.

M.-A. : *Cette nouvelle paroisse a par ailleurs une spécificité : vous deviez développer une pastorale pour les étudiants et une pastorale pour les résidents. Comment vous avez travaillé en ce sens ?*

R. : Ce n'était évidemment pas très facile. L'idéal de Louvain-la-Neuve, des concepteurs de Louvain-la-Neuve, c'était que ce soit une ville où les étudiants soient intégrés à la population. Seulement, c'est un très joli rêve. En fait, les étudiants ont un rythme tout à fait différent des habitants et finalement les quartiers des habitants se sont plus spécifiés en général par rapport aux quartiers des étudiants. Notre pastorale étudiante s'est mise en place progressivement. Au début, nous avions un seul conseil paroissial avec des étudiants et des habitants. Mais en 1977-1978, on s'est rendu compte qu'il valait mieux spécifier les deux pastorales. Nous

avons alors eu un conseil pastoral des habitants et un conseil pastoral des étudiants, qui évidemment avait pour préoccupation essentielle l'animation du monde étudiant, avec tout ce que ça représentait (kots de la paroisse, petits groupes de toutes espèces). La paroisse étant alors pensée comme « communion de communautés et de familles », plutôt que comme une paroisse unitaire. L'ensemble était alors organisé de façon plus précise et plus quotidienne par une équipe pastorale de coordination dans laquelle il y avait, les permanents de la paroisse et également des représentants des habitants et des représentants des étudiants. Cette équipe pastorale se réunissait toutes les semaines d'ailleurs. D'abord dans la prière, puis en réunion, nous échangeons à propos des décisions qui devaient être prises et nous terminions très convivialement par un bon repas.



L'abbé R. Thysman interviewé par l'abbé Ph. Mawet

(début des années 80 ?),

réalisateur de l'émission « Du canal à la source » sur Radio Louvain-la-Neuve, depuis février 1979. (Collection de R. Thysman)

Geneviève Dupriez : 30 ans de service à la paroisse de Louvain-la-Neuve

Très étroitement liée à l'UCL, par ses études et par les nombreux membres de sa famille qui ont contribué au rayonnement de l'UCL depuis le XIXe siècle, Geneviève Dupriez accepte avec joie de répondre aux vœux du Cardinal Suenens et de l'abbé Raymond Thysman en participant activement à la croissance de la paroisse de Louvain-la-Neuve. Après une recherche d'un an et demi, elle trouve un logement et emménage à Louvain-la-Neuve, la veille de Noël 1974, tout en demeurant professeur d'histoire dans l'enseignement libre et professeur de religion dans l'enseignement officiel.

Ses engagements correspondent chaque fois à des besoins nouveaux. Sa priorité dès le début, c'est la pastorale du baptême et de la confirmation : vers 1975, une première réunion baptême pour les parents, en 1984, c'est la préparation des jeunes qui demandent la confirmation après leur profession de foi. Quels bons souvenirs que ces moments d'animation avec une vingtaine de jeunes installés à même le tapis dans son salon ! C'est en 1995-1996 qu'elle passe le flambeau à quelques couples.

Dès 1981, des adultes commencent à demander le baptême : *Jamais je ne pourrai oublier le Jeudi Saint 1981. À la fin de l'Eucharistie, une étudiante est venue me présenter son amie mathématicienne. Celle-ci souhaitait recevoir le baptême. Telle est la genèse de ma mission d'accompagnante d'adultes vers l'initiation chrétienne.* Dans cette « ville de passage », elle a accompagné une quarantaine d'adultes cheminant vers le baptême et plus de 75 vers la confirmation. Ils sont venus des quatre continents.

À la demande des étudiants, elle participe depuis le début au conseil pastoral des étudiants et devient membre de l'équipe pastorale de coordination dès sa création. Elle anime pendant plusieurs années une soirée de prière biblique et silencieuse qui donnera naissance à une équipe étudiante de partage de foi – *Le Carrefour des nations* –. Elle organise des soirées « Prie ton Père dans le secret ».

En 1999, 2001 et 2003, elle met sur pied les « Rendez-vous de l'art et de la foi » afin de donner un lieu d'expression aux paroissiens et à quelques artistes professionnels qui nourrissent et expriment leur foi par le langage visuel.

À l'occasion des 25 ans de la paroisse (1997), elle réalise deux montages de diapositives sur l'évolution des lieux de culte ainsi que sur la vie et la croissance de la communauté grâce aux « bouteilles jetées à la mer » pour obtenir des témoignages. Certaines photos ont pu être récoltées parmi les « pionniers ».

Au-delà de ces services, être permanente laïque, c'est avoir une attention pastorale d'accueil et d'initiative favorable à la croissance d'une communauté accueillante et rayonnante. Engagée dans la vie professionnelle et aujourd'hui pensionnée, son enthousiasme demeure intact.

Sources : Entretiens avec Geneviève Dupriez, août et septembre 2004. *Arc-en-Ciel*, bulletin de la Communauté de Louvain-la-Neuve, 1979-2004 et G. DUPRIEZ, *Accompagner les catéchumènes*, dans *Pastoralia Brabant wallon*, n° 3, mars 2003, p. 84.

Geneviève DUPRIEZ et Marie-Astrid COLLET LOMBARD

M.-A. : *Un tel dynamisme requiert l'engagement de nombreux laïcs ?*

R. : Bien sûr. Dès 1974, Geneviève Dupriez devint permanente laïque. Elle est toujours présente dans l'équipe de coordination de la paroisse Saint-François. Et en 1998, une autre femme est aussi devenue permanente : Claire Jonart a été nommée assistante paroissiale par Mgr Vancottem. Il me plaît de citer d'autres gens qui s'investissaient pas mal, de façon permanente. Ainsi, il y a Monsieur Matthijs, secrétaire de la paroisse depuis 1991. Il l'est toujours aujourd'hui. Et plusieurs religieuses : sœur Andrée et sœur Lucie de la communauté des annonciades, sœur Hélène-Marie de la congrégation Notre-Dame, sœur Yvonne et sœur Maria de la communauté missionnaire Notre-Dame d'Afrique, et sœur Pascale des filles de Pesche et enfin une fraternité de salésiennes de Don Bosco. Sans oublier Marie-Josée Lagasse qui fut la première catéchiste et Françoise Godding, chargée des registres et documents officiels.

M.-A. : *La notion d'église-maison, qu'est ce que cela impliquait ?*

R. : C'était un projet que nous avons eu dès le point de départ : c'était déjà vrai à *La Source* où il y a un appartement occupé jadis par des étudiants et depuis peu par les salésiennes ; c'était vrai à Saint-François où il y avait toute une équipe qui vivait avec moi, un couple avec des enfants, cinq étudiants ; ça a un peu changé maintenant.

M.-A. : *Il y avait une sorte d'habitat groupé autour de Saint-François ?*

R. : Il y avait une maison qui appartenait à l'Université que nous louions, et le presbytère : moi j'y habitais avec deux étudiants. Dans la maison qui appartenait à l'Université, assez grande d'ailleurs, habitaient une religieuse, un jeune couple avec 2 ou 3 enfants et 3 étudiantes. Donc on avait toute une équipe. Mais maintenant le nombre d'étudiants a diminué. Pour le reste, je crois que la structure reste la même.

M.-A. : *Tout ça dans le souhait d'être plus inséré dans la vie ?*

R. : D'avoir une présence. Il ne faut pas que le visage de la paroisse ce soit simplement le curé, il faut qu'il y ait des laïcs. Qu'ils soient le visage et l'orientation de la paroisse aussi.

M.-A. : *Avez-vous été inspiré par d'autres réalisations de paroisses nouvelles ou universitaires, ou bien le développement paroissial s'est-il précisé au fur et à mesure de l'évolution de Louvain-la-Neuve ?*

R. : J'étais inspiré par ce que j'avais vécu à Lovanium. C'était aussi une paroisse universitaire. Il y avait aussi une pastorale des habitants et une pastorale des étudiants. C'était déjà un prélude. Et puis bien sûr, il y a des éléments de la paroisse de Leuven qui ont joué dans la conception de notre paroisse ici. Mais avec ce souci d'être beaucoup plus inséré dans le tissu pastoral du Brabant wallon.

M.-A. : *Ces débuts se déroulent du temps de l'abbé De Raedt qui était vicaire général à l'époque. Vous aviez à la fois des contacts avec le Cardinal et avec l'abbé De Raedt ?*

R. : Dès le point de départ, nous avons voulu être insérés vraiment dans le tissu pastoral du Brabant wallon. J'ai dès le début de Louvain-la-Neuve participé au conseil presbytéral du Brabant wallon pour être présent dans cette instance. On a eu ce souci vraiment de façon très forte.

M.-A. : *Et vous vous sentiez porté justement par vos confrères du Brabant wallon pour ce projet tout à fait neuf ?*

R. : Comme un autre curé à ce niveau des habitants en tout cas ; au niveau des étudiants, c'est un peu différent. Il y avait un autre type de pastorale.

M.-A. : *À l'époque qui était le doyen d'Ottignies ?*

R. : Le doyenné d'Ottignies n'existait pas encore. C'était le doyenné de Court-Saint-Étienne, Freddy Baillien en était le doyen. Ce n'est qu'en juillet 1977 que le doyenné d'Ottignies a été créé. Il est vrai que Jacques Dereau fut le premier doyen d'Ottignies. Je le connaissais bien car j'avais travaillé avec lui à la paroisse Saint-Rémy avant d'arriver à Louvain-la-Neuve. Ensuite, ce fut Jacques Petit et actuellement, c'est Pierre Welsch qui assume la charge de doyen.

M.-A. : *Avec un peu de recul, en quoi le fait d'être curé de Louvain-la-Neuve est-il une chance pour un prêtre ?*

R. : J'ai toujours eu la chance et la grâce de pouvoir commencer les choses. J'ai obtenu la reconnaissance d'un nouveau collège de Bruxelles, au niveau de l'homologation. Puis j'étais le premier curé à Lovanium. Ensuite, j'ai eu la chance de commencer la paroisse de Louvain-la-Neuve. Être toujours devant des défis d'avenir, c'est passionnant. Commencer des projets, autant que possible les prévoir, s'adapter à l'évolution, c'est passionnant évidemment. Voir grandir une ville et faire émerger une communauté mais aussi bien sûr, les lieux où elle peut se rassembler, c'est quelque chose de passionnant. Il s'agit de tout implanter. Et l'on est à acculé à compter sur Dieu.

M.-A. : *Voudriez-vous nous dire les difficultés que vous avez rencontrées durant ces 32 ans ?*

R. : Au début, la difficulté a été de nous situer par rapport à la paroisse de Leuven qui voulait imposer ses choix ici à Louvain-la-Neuve. Par exemple, comme certains des aumôniers étaient de mentalité très libérale, ils voulaient que nous signions des pétitions en faveur de la libéralisation de l'avortement, ce qui ne correspondait pas à notre souhait ici. La difficulté a été aussi celles des relations avec l'aumônier qu'ils nous avaient envoyé. Une autre difficulté a été notre relation avec ce très gros paroissien qu'est l'université plus ou moins catholique de Louvain-la-Neuve. Nous avons vécu des tensions avec certains membres de la haute administration, par contre avec le personnel de l'administration moyenne, j'avais d'excellentes relations. Je prenais les choses par le bas.

L'université avait sa logique naturellement mais, au niveau pastoral, moi je ne tenais pas à dépendre trop de l'institution universitaire qui était quand même un lieu de conflits entre étudiants et direction. En général, les relations ont été bonnes, les gens avaient un regard positif sur la paroisse même s'ils n'étaient pas pratiquants. La pastorale a bien fonctionné, on disposait de relais au niveau des habitants et des étudiants.

Pour ma part, j'ai toujours souhaité évidemment que la paroisse vive le plus possible sur ses propres moyens. Bien sûr, on avait une fabrique d'église mais pour le reste, je cherchais à vivre le plus possible dans l'esprit évangélique pour ne pas faire les dépenses qui n'étaient pas nécessaires. Il fallait tout de même chercher à économiser pour construire ce bâtiment [ndlr : la chapelle Notre-Dame de l'Espérance].

M.-A. : *Une autre richesse d'une paroisse universitaire, c'est sans doute la multiplication des nationalités, la richesse des cultures. Pourriez-vous nous parler de cet aspect de la pastorale ici à Louvain-la-Neuve ?*

R. : C'est plutôt comme curé d'ensemble de Louvain-la-Neuve que j'ai pu rencontrer cette diversité. Bien qu'ici, dans le quartier des Bruyères, différentes cultures sont aussi bien représentées.

Dès 1972, nous avons tâché d'avoir une pastorale qui soit adaptée aux étudiants qui venaient d'ailleurs. Pour les Latinos, j'ai appris l'espagnol. Nous avons des relations avec des communautés indiennes à Riobamba ; ainsi nous avons parfois l'occasion de partir en équipe, à quelques-uns du moins, vers Riobamba en Équateur. Nous y avons beaucoup de bonnes relations, ce qui m'a obligé à parler espagnol. Nous avons toujours cherché à avoir une eucharistie tous les quinze jours qui soit adaptée aux hispanophones. Avec les Africains, j'avais une affinité toute particulière. Très tôt, nous avons eu une chorale africaine et les eucharisties des deuxièmes samedis du mois, encore maintenant d'ailleurs, sont toujours animées par la chorale africaine et c'est un prêtre africain qui préside la célébration. Il y a également pour les Africains un groupe charismatique qui s'appelle « Kristu Bolingo » et qui fonctionne assez bien. C'est très important parce que du côté africain, nous avons beaucoup de concurrence de la part de communautés protestantes assez fondamentalistes ici à Louvain-la-Neuve.

M.-A. : *Justement, au plan œcuménique, y a-t-il des relations qui se créent ?*

R. : Oui très bonnes, surtout avec l'Église Protestante Unie de Belgique. J'ai toujours eu de très bonnes relations ; même au départ de Louvain-la-Neuve, j'avais introduit d'ailleurs dans l'équipe pastorale un pasteur qui était très ouvert, mais ça n'a pas duré très longtemps. L'entente avec les pasteurs de l'Église Protestante Unie de Belgique était très bonne. Moi-même, je participais régulièrement à leur célébration le dimanche après-midi, quand j'en avais la possibilité.

De même, j'ai participé au culte de l'Église Évangélique de Louvain-la-Neuve, c'est une Église qui est une antenne de l'Église Évangélique d'Ottignies. Là, les relations étaient moins chaleureuses de la part des responsables européens, mais par contre pour les Africains, ça ne faisait pas de problèmes. Pour les Africains, j'ai toujours été leur « grand frère ». Parce que si j'ai été chassé de Lovanium, c'est pour avoir protégé

les étudiants dans des affrontements avec l'armée. Donc là, je n'ai jamais eu de difficultés. Nous avons aussi les asiatiques, les Chinois. Tous les 15 jours, il y a une messe pour les étudiants en chinois. On a la chance de compter parmi nous un couple mixte qui parle le chinois et qui a un rôle positif à ce niveau-là. On a aussi une fois par mois une liturgie en portugais pour les Brésiliens et les Portugais. Également tous les 15 jours une liturgie pour les Polonais. Ces eucharisties-là se célébraient normalement à la chapelle *La Source*.

M.-A. : *Vous parlez à l'imparfait, ça continue encore maintenant ?*

R. : Je ne sais pas ce qui continue, moi je suis d'une discrétion radicale vis-à-vis de mon ancienne paroisse. Actuellement, pour ne pas trop fréquenter le centre ville et laisser place à la nouvelle équipe, je prends généralement mes repas au restaurant Galilée qui est plus marginal. Et là je continue à avoir des relations avec les gens et quand je rencontre des étudiants au Galilée, je les envoie vers la paroisse Saint-François. Mais oui, pour la liturgie congolaise, je crois que ça continue, Kristo Bolingo continue aussi, mais je ne sais pas ce qui se passe avec les Latinos ni avec les Polonais.

Ce que je peux ajouter, c'est que pour les étudiants étrangers, je faisais partie de l'équipe centrale de ce qui a été le Vicariat des étudiants étrangers avec Mgr Luysterman, Charles de Hemptinne, le père Delooz...

M.-A. : *Vous avez quitté la paroisse Saint-François en septembre 2003, à l'âge de 77 ans. Vous avez bien mérité votre pension !*

R. : Non, non, maintenant, je suis chargé ici de nouer une paroisse dans le quartier des Bruyères, qui est quand même fort enclavé par la pénétrante sud, le chemin de fer, le lac et la rocade N238. C'est un quartier qui n'est plus tellement étudiant mais essentiellement une paroisse d'habitants. Et ici aussi, il faut commencer presque à zéro.

En fait, on m'avait fait remarquer que c'était un quartier qui allait grandir puisqu'il comptera finalement plus de 8000 habitants. Cela veut dire que c'est plus important que la plus grosse paroisse d'Ottignies. Et d'autre part, nous devons desservir également tout le quartier des Bruyères de Mont-Saint-Guibert qui, en deçà de la nationale 25, est plus tourné vers Louvain-la-Neuve. Il s'agit vraiment d'une paroisse importante, il faut

progressivement la nouer et c'est aussi passionnant. Finalement, avoir toujours des défis devant soi, ça garde jeune.

M.-A. : *Je me permets de constater qu'à l'âge où d'autres déposent leur étole, vous, vous acceptez de reprendre votre barette !*

R. : C'est une demande des évêques. Comme j'avais commencé le projet, Monsieur le Cardinal et Mgr Vancottem ont estimé qu'il valait mieux que je l'achève ; en fait, nous y pensons depuis 1990. J'ai rencontré, au début, beaucoup de réticences dans la paroisse du côté des habitants, les étudiants ne s'y intéressaient pas. Mais du côté des habitants, beaucoup estimaient que ce n'était pas du tout indiqué, que ça ne valait pas la peine.

Mais d'autre part, la mission de l'Église est de se rendre – comme Jésus – proche des gens et pastoralement, je trouve qu'il faut prévoir les choses à longue échéance donc j'en avais déjà parlé à Mgr Rémy Vancottem et à d'autres responsables et nous sommes allés voir le terrain. L'implantation de la chapelle n'est pas celle que j'avais choisie. Je croyais qu'elle devait être plus bas, le long de l'avenue des Arts, mais Mgr Vancottem a souhaité qu'elle soit plutôt au sommet du plateau, de manière à ce que l'on puisse facilement desservir également les Bruyères de Mont-Saint-Guibert.

En tenant compte également des 3000 habitants au moins qui vont encore venir s'installer à l'arrière de la chapelle, c'était raisonnable. Mais j'ai dû vaincre beaucoup d'obstacles dans l'opinion des gens de Louvain-la-Neuve et, sauf un bon nombre d'exceptions, ce ne sont pas les habitants de Louvain-la-Neuve qui ont beaucoup soutenu le projet.

Au départ, je pensais que ceci pouvait être une extension de la paroisse de Louvain-la-Neuve en lui donnant un statut de chapellenie qui en même temps a son autonomie. Suite à des petits problèmes, le Cardinal et Monseigneur Vancottem ont décidé d'en faire une paroisse canonique.

Moi, j'avais déjà accepté d'être curé à Petit-Ry, pour remplacer Théo Vandermosten et le contact était déjà pris. Cependant le Cardinal et Rémy Vancottem trouvaient que, comme j'avais commencé ce projet, j'étais le mieux placé pour le prolonger tant au plan pastoral que pour celui de la construction. Actuellement, je ne dis pas que tout est réalisé. Au niveau pastoral, il y a encore beaucoup de choses à nouer, mais jusqu'ici cela fonctionne bien. Au niveau financier, je dois rembourser plus de 3 000 000 de francs belges (75 000 €) et je ne sais pas où je vais les trouver ! Nous n'avons pas d'aide extérieure, nous n'avons pas de

fabrique d'église. Nous n'avons donc pas de possibilités, nous devons vivre sur nous-mêmes, ce qui n'est pas très facile.

M.-A. : *Mais il y a bien eu un appel de fonds qui a été fait via l'a.s.b.l. Domus Dei ?*

R. : Oui, Domus Dei nous a aidé plus substantiellement même que pour l'église Saint-François. Et ils nous ont prêté de l'argent, car, pour achever la construction, un de nos architectes avait découvert une asbl qui allait payer les trois millions qui nous manquaient pour tout achever avant la consécration de la chapelle. En réalité, malgré la promesse de plusieurs administrateurs et mes insistances, cette asbl ne nous a rien donné du tout. Alors, nous avons dû emprunter plus de trois millions pour achever l'essentiel. Ce n'est pas fini.

M.-A. : *Il y a les bâtiments ici, c'est en bonne voie, mais au niveau pastoral, c'est différent de la paroisse universitaire. Comme vous le faites remarquer, il y a moins d'étudiants.*

R. : Il n'y a pratiquement pas d'étudiants, mais bien quelques assistants, des chercheurs, beaucoup de jeunes couples, souvent non mariés, et des personnes plus âgées qui, après avoir vendu leur maison ailleurs, sont venues s'installer ici dans des appartements de standing. Ce qui nous manque, ce sont des intermédiaires, des familles avec des enfants, des adolescents, etc.

Car moi-même, j'avais proposé aux gens qui étaient impliqués à Saint-François de continuer de participer à la vie paroissiale de Saint-François. Je n'avais pas toutes les structures non plus au niveau de l'accompagnement pastoral des ados, mais ça nous handicape évidemment ! Heureusement, nous avons deux ou trois couples qui ont choisi la paroisse Notre-Dame de l'Espérance et qui finalement s'impliquent bien. J'ai trouvé d'autres personnes, ce qui fait que, sans avoir une structure d'équipe pastorale, des rencontres pastorales régulières se font avec une vingtaine de personnes qui s'engagent dans la paroisse. Les décisions sont toujours prises après avoir été mûries dans cette équipe. De même, on a une équipe de liturgie pour les enfants, ça concerne surtout les petits enfants dans le quartier. On a beaucoup de demandes de mariages et pas mal de baptêmes. Très peu d'enterrements jusqu'ici. Mais d'autre part, nous avons une équipe de partage d'évangile, une équipe qui s'occupe de l'ornementation florale, de la

liturgie aussi. On travaille toujours ensemble et heureusement je suis aidé au niveau des célébrations du dimanche par quelques prêtres, des religieux – des franciscains, des jésuites – qui viennent donner un coup de main à l'occasion. De cette manière, les paroissiens ne subissent pas la monotonie du même curé tous les dimanches.

M.-A. : *Sur les 32 ans vécus ici, vous pointeriez quels éléments de l'évolution de cette notion de paroisse ?*

R. : Évidemment une paroisse dite territoriale comme celle-ci, est différente d'une paroisse universitaire qui était à la fois territoriale et personnelle. De fait, nous avons une responsabilité envers tous les membres de l'Université et en particulier les étudiants et nous avons tous les services que nous devons rendre à l'Université. Dès le point de départ, j'ai toujours conçu la paroisse comme étant un lieu où les prêtres, les permanents et les habitants ou encore les étudiants devaient être intégrés dans les responsabilités. Donc pour moi ça ne fait pas beaucoup de changement : dès le départ nous avons cette option. Maintenant, je dirais tout de même que la revendication du côté des habitants est moindre qu'autrefois. Je pense que les gens sont un petit peu lassés ou bien ils trouvent que ce sont ceux qui portent le poids de la pastorale jour après jour qui doivent être plus responsables de la mise en œuvre.

M.-A. : *Moins d'engagement vous trouvez ?*

R. : Moi j'ai l'impression qu'il y a chez certains laïcs, une peur de s'engager dans la durée. Et pourtant, ce serait vital pour l'avenir de l'Église !

Propos de M. l'abbé Raymond THYSMAN

recueillis par

Marie-Astrid COLLET LOMBARD,
historienne au CHIREL BW
Adresse de contact :
m-a.collet@bw.catho.be

SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE À LOUVAIN-LA-NEUVE

UNE ÉGLISE POUR NOTRE TEMPS

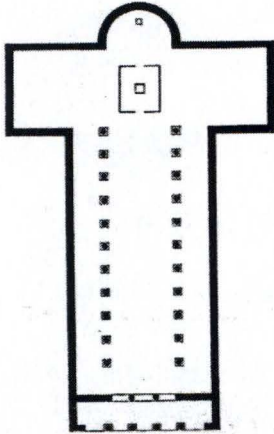
Les grandes lignes de l'architecture religieuse

Pour évaluer l'organisation spatiale, l'expression formelle et signifiante de l'église Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve, il importe de la situer dans le contexte global de l'évolution des églises chrétiennes...

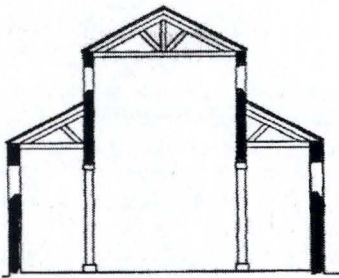
Remonter aux origines du plan traditionnel en croix latine nous rappelle que celui-ci nous arrive du IV^e siècle, quand l'empereur Constantin se convertit au christianisme et l'adopte pour tous ses États. Dans ce contexte nouveau, les petites communautés chrétiennes naissantes bâtissent à la hâte des lieux pour accueillir une population nombreuse, enseigner les dogmes, initier au baptême, célébrer l'eucharistie... Le temps leur manque pour développer une véritable étude sur le type de bâtiment qui conviendrait le mieux, aussi elles adopteront le plan de la basilique civile en y apportant quelques modifications afin d'y inscrire leur identité.

Traditionnellement, la basilique civile romaine se présente sous la forme d'une grande salle rectangulaire composée de trois nefs, séparées par deux rangées de colonnes reliées par des arcatures. Une couverture légère en charpenterie triangulée permet les percements judicieux des murs, réglant ainsi avec précision la lumière de chacune des parties de l'espace. Le parti est d'une extrême simplicité et d'une rare efficacité !

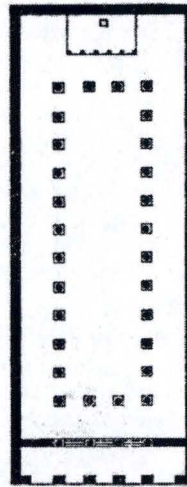
En installant un autel dans la nef principale, entouré d'une enceinte symbolique, les chrétiens vont particulariser le lieu en marquant l'endroit sacré par excellence. De part et d'autre de cet autel se développera le transept, indiquant ainsi dans la construction leur signe de reconnaissance: la croix du Christ. Du côté de l'entrée, une partie de l'atrium romain sera couvert, créant un porche, un lieu d'accueil qui deviendra le narthex réservé aux catéchumènes.



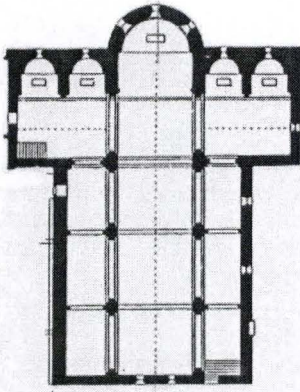
La basilique civile



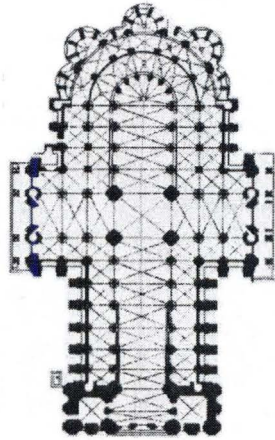
La basilique chrétienne



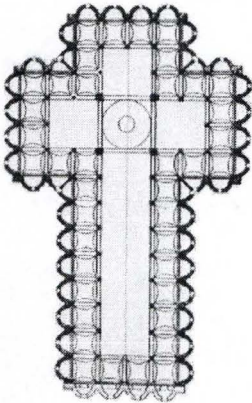
Coupe transversale
de la basilique



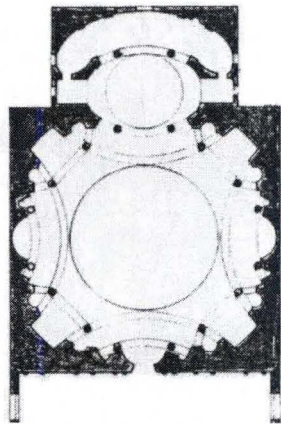
Roman
Abbaye du Thoronet XIIe s.



Gothique
Cathédrale de Chartres XIIIe s.



Renaissance
Église St-Spirito à Florence XVe s.



Baroque
Église St-Lorenzo Turin XVIIe s.

Sur ces bases s'érigeront rapidement de nombreux édifices chrétiens, de taille adaptée à l'importance de l'assemblée. Ce parti architectural trouvera en chaque lieu une réponse juste, au service de l'enseignement et du cérémonial des assemblées chrétiennes.

En Occident, une nouvelle ère commence au XI^e siècle. Les techniques agricoles mises au point dans les monastères se propagent dans le monde paysan. Favorisées par les échanges commerciaux, les villes se développent et deviennent des centres de production artisanale. Le développement économique offre des perspectives de progrès et jette ainsi les bases d'un nouveau monde.

De cette conjoncture socio-religieuse naîtra un art nouveau, celui que les historiens du XIX^e siècle nommeront "art roman". C'est le début de cette merveilleuse histoire des églises chrétiennes, intimement liées à l'histoire de l'Architecture...

Tout au long des périodes romane, gothique, renaissance et classique, le parti général du plan basilical restera d'application. Ce n'est qu'avec la période baroque qu'apparaîtront des modifications déterminantes du schéma initial, avec l'accentuation du centre, surmonté d'une coupole dont la forme circulaire évoque la perfection divine.

Au XIX^e siècle, l'architecture des édifices religieux se réfugie dans la copie des styles du passé, imite les grands édifices romans et gothiques sans en comprendre le sens ni les principes constructifs qui ont généré les formes ; et par la même ne produisent plus que des images dévitalisées incapables de nous émouvoir...

Pourtant, certaines œuvres vont émerger, grâce à la qualité de leurs auteurs, mais elles garderont toujours un caractère d'exception...

Exception comme celle d'Antonio Gaudi, à l'articulation des XIX^e et XX^e siècles, un architecte mythique dont la vision structurelle et spatiale a produit des œuvres religieuses qui restent d'extraordinaires témoignages, œuvres souvent inachevées, telles la crypte de la "Colonia Guëll" ou la "Sagrada Familia" à Barcelone.

Exception comme l'église Notre-Dame de Raincy (Paris), construite en 1923 d'après les plans d'Auguste Perret, où il met en application un concept gothique du traitement de la lumière d'un projet issu des technologies du béton armé.

Exception comme la chapelle de pèlerinage construite à Ronchamp entre 1950 et 1954, selon le projet de Le Corbusier... Cette œuvre tonne comme un coup de canon dans la somnolence de l'architecture religieuse ! Immédiatement, les médias s'en emparent et elle deviendra la réalisation moderne la plus photographiée au monde ! Effectivement, c'est une œuvre étonnante qui, aujourd'hui encore, conserve son pouvoir de fascination.

Mais, comme les langues d'Esopo, elle est la meilleure et la pire des choses. Inimitable, elle sera régulièrement inspiratrice de réalisations aux résultats toujours déplorables...

Par ailleurs, à partir de 1928 et dans l'incognito, un petit groupe de chrétiens expérimente la voie d'un renouveau liturgique. Sous l'impulsion de Romano Guardini, les premiers essais d'un nouveau type de célébrations débutent dans une salle du château de Rothenfel, en Allemagne : le prêtre occupe une place face à l'assemblée, groupée autour de lui sur trois côtés.

En 1956, l'architecte Emil Steffann, disciple de Romano Guardini, anticipe de dix ans le Concile Vatican II avec la nouvelle disposition de l'assemblée dans l'église Saint-Laurent à Munich. L'autel, détaché du mur, est entouré sur trois côtés par les fidèles, dans un espace à la mesure d'une célébration liturgique. Après un demi-siècle, cette réalisation exemplaire n'a rien perdu de sa pertinence.

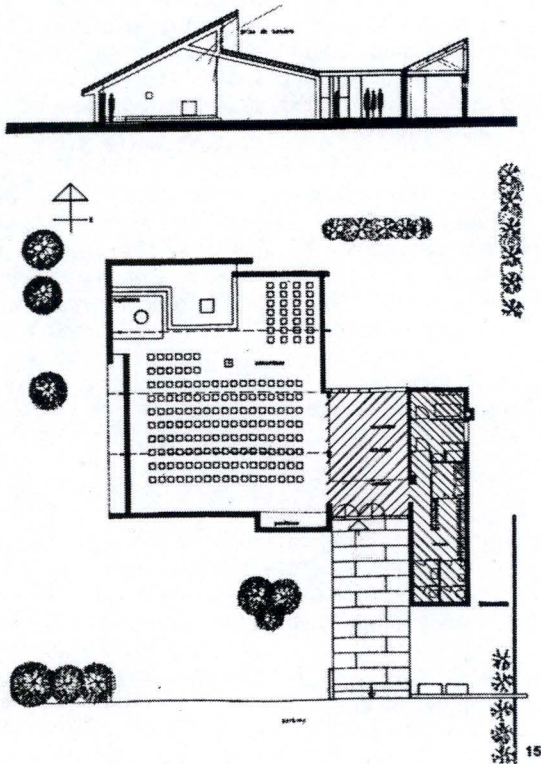
C'est entre 1961 et 1965 que le Concile Vatican II va codifier les différentes recherches de ce renouveau liturgique et en diffuser les principes." *Le thème de l'unité de l'assemblée sera prioritairement retenu. Une place importante est donnée à la Parole de Dieu, avec le souci de la rendre aussi accessible que possible, en pratiquant la langue vivante. La "table du repas du Seigneur" sera revalorisée par la présence du groupe actif des fidèles entourant le prêtre et l'autel.*" (F. Debuyst¹). En dernière analyse, la recherche porte sur la participation active des fidèles à l'eucharistie en développant une authentique relation entre fidèles et célébrant, de même qu'entre les fidèles eux-mêmes.

Architecture religieuse en Brabant wallon

La réflexion intense mais brève préalable à la construction de l'église Saint-Paul à Waterloo s'est révélée après coup comme le "laboratoire" d'où sont sorties les multiples réalisations d'églises qui se succéderont dans notre atelier d'architecture. C'était en 1969, une période socioculturelle perturbée par la remise en question de toute autorité ainsi que des signes issus de cette autorité. Les directives du Concile Vatican II se retrouvent imbriquées dans les slogans de la contestation culturelle : cet amalgame imprévu aura pour effet de bouleverser beaucoup d'esprits. Il fallait, pour y voir clair, dissocier le bon grain de l'ivraie... Les échanges d'idées avec le père Frédéric Debuys apporteront à l'architecte que je suis, une vision méditée du message de Vatican II.

1. Frédéric Debuyst est moine bénédictin au monastère Saint-André de Clerlande à Ottignies.

L'église, image de l'hospitalité divine, n'est ni un monument, ni un hall public, ni un abri indifférencié., elle est la maison de la rencontre avec Dieu et des frères, de la prière et du silence, de la solidité et de la douceur, capable de nous accorder à la Pâque du Seigneur et de nous mettre à couvert des "mauvaises saisons de l'âme" (F. Debuyst).



Église Saint-Paul à Waterloo, 1969
(Dessin J. COSSE)

Dans cette époque de questionnement, ses réflexions éclaireront le programme et sa mise en espace : bâtir une église comme on bâtit une maison, lui donner le visage de ce qu'elle est... Une architecture pour célébrer la vie et laisser émerger la forme à partir du contenu, dans la limpidité d'un matin de Pâques... Abandonner le plan traditionnel et se concentrer sur l'organisation répondant le mieux à cette nouvelle vision de la célébration eucharistique.

Le site proposé pour le projet de Waterloo est arbitrairement implanté dans la trame rigide d'un parcellaire de lotissement. Il ne s'y trouve rien qui puisse générer un édifice d'ordre communautaire, il y a seulement lieu d'agir " avec politesse " envers les parcelles voisines.

Dans ce contexte, le plan de l'église Saint-Paul à Waterloo propose trois parties clairement distinctes :

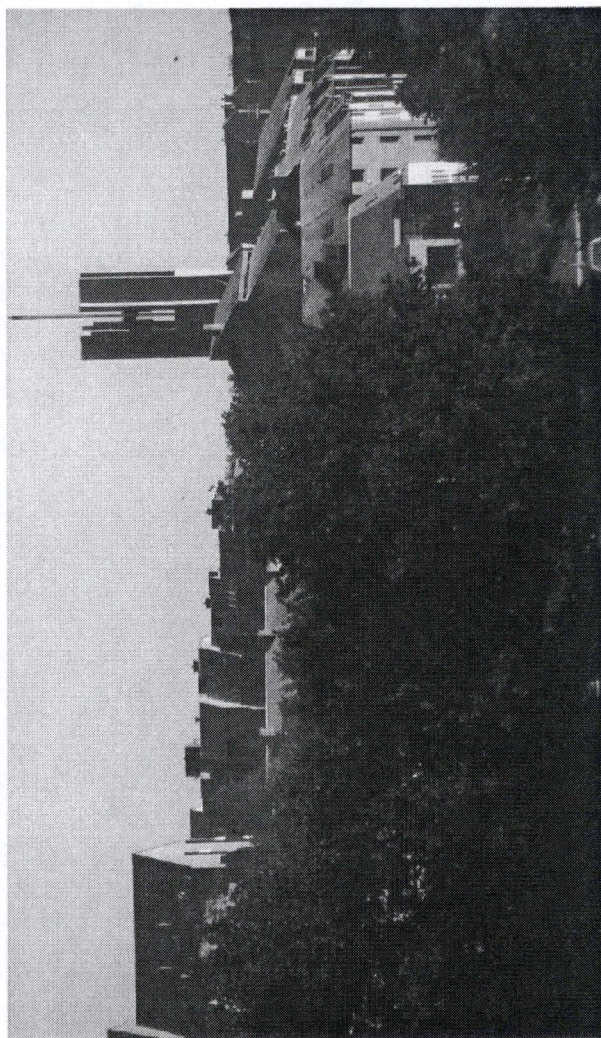
- un accueil extérieur prolongé par l'accueil abrité ;
- une assemblée proche de l'autel ;
- des services, d'ordre "domestique".

La volumétrie suit exactement ces orientations, de sorte que tout devient parfaitement lisible, tant de l'extérieur que de l'intérieur.

L'économie subtile de la lumière et du contact avec l'extérieur maintient l'équilibre entre la clarté des volumes et une certaine complexité organique. Malgré la rigueur des formes et la simplicité des matériaux, l'intérieur reste festif.

Avec la participation active de l'abbé Charles Deman, alors curé de la paroisse, nous nous sommes efforcés de traduire une idée vivante sur le plan théologique et d'aboutir à "un concept bâti ", qui conserve encore aujourd'hui sa valeur exemplative.

L'église de Louvain-la-Neuve – l'église d'une ville ! – ajoutait un sérieux défi au problème déjà délicat de construire une église dans l'optique de Vatican II au début des années 70. Quel serait dorénavant son rôle signifiant pour la cité ? Pour certains, l'idée d'un local polyvalent était évoquée comme la solution d'avenir... Dans cette vision, le clocher, qui marque le cœur de nos cités historiques, n'avait bien évidemment plus sa place... Et, pour le confirmer, aucun terrain n'attendait une église pour cette ville nouvelle, si bien qu'elle a transité en différents lieux, pour finalement trouver une terre d'accueil au bout d'une *rue sans issue*, sur l'emplacement réservé pour quelques maisons individuelles !!!



Église Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve, 1984-2004
(Photo J. COSSE)

Dans le sillage de la mouvance contestataire de 1968, il fallait à tout prix éviter le piège de produire un édifice sans visage, un édifice muet, bon à tout et bon à rien... Dans une telle situation, la démarche de l'architecte applique ce raisonnement simple : "les choses doivent être ce qu'elles sont et s'exprimer avec mesure et vérité".

L'église de Louvain-la-Neuve concerne une partie importante de la population. C'est un édifice qui touche aux problèmes existentiels, il se doit de prendre une distance par rapport aux constructions utilitaires et de témoigner de l'actualité du message évangélique. Cinq années de travail patient et tenace ont été nécessaires pour parvenir à un accord sur l'avant-projet, et il faudra encore cinq années pour aboutir à sa concrétisation.

Cinq ans plus tard, elle sera plébiscitée par la population de la ville qui lui attribuera sa "Truelle d'Or", signe de première reconnaissance parmi les bâtiments de Louvain-la-Neuve. Et en 1993, Monseigneur Jourdan, évêque de Pontoise, en France, nous contacte pour la construction de l'église de Cergy-Vauréal (Paris). L'Établissement Public d'Aménagement avait réservé à cet effet un beau terrain au cœur de la nouvelle ville, souhaitant la construction d'un édifice capable de participer à l'identité du lieu, de marquer le centre urbain... C'était la confirmation du bien-fondé de nos objectifs pour Saint-François d'Assise.

Au levant, le parvis s'ouvre vers le centre ville ; l'entrée compte trois colonnes réunies par le linteau où s'inscrivent, sous une forme symbolique, les 7 jours de la création.

Au couchant du côté du quartier de l'Hocaille, une entrée plus intimiste s'ouvre sur un patio, où devait prendre place une statue de la Vierge de Philippe Denis, afin de donner à ce lieu une douceur d'accueil contrastant avec l'entrée plus officielle du côté de la ville, de l'université. Sur le linteau, entre l'alpha et l'oméga le monogramme du Christ s'inscrit dans un *triangle*, situé entre les signes du cosmos.

La troisième et dernière entrée, discrète à souhait, évoque une évidence de notre condition humaine : la dualité. L'ouvrant trouve son répondant fixe dans lequel chaque élément opaque devient transparent et inversement. Sur le linteau, entre le soleil et la lune, le jour et la nuit, le masculin et le féminin ... s'inscrit le *triangle* qui contient l'arbre de la connaissance ; un arbre aux douze rameaux (les douze tribus de Jacob), associant ainsi l'Ancien Testament aux Jardins de l'Eden.

L'entrée du levant donne accès à un espace d'accueil, orné d'une stèle en céramique de M. van der Linden, qui évoque différents épisodes de la vie de saint François d'Assise, patron de l'église. Un cheminement à travers des espaces bas et profonds prépare la découverte progressive des lieux de célébration et débouche sur le long mur horizontal de

l'assemblée, que centre un crucifix du XVe siècle en provenance du musée de Louvain-la-Neuve.

Là, se nouent les deux directions fondamentales de notre monde, l'horizontale et la verticale ; – l'horizontale du mur et la verticale immatérielle de la lumière tombant du grand oculus.

Une tension les unit, au centre focal de l'édifice, marqué par l'autel, point de rassemblement et de convergence et en même temps, lieu de départ ascensionnel vers la lumière. La forme ronde de l'oculus, par sa valeur symbolique d'achèvement, d'absolu, de perfection témoigne de l'intention.

L'assemblée des fidèles se développe en *trois* espaces ascensionnels :

- l'église du temps ordinaire, rassemble 300 personnes au niveau de l'entrée ;
- l'église du temps des fêtes, prend possession des gradins et de la mezzanine pour étendre l'assemblée à 600 personnes ;
- l'église de l'indicible, de la lumière et des sons, avec le balcon des orgues... (l'instrument est dû à André Thomas, facteur d'orgue à Francorchamps).

Pour les grandes cérémonies liées à l'université, des modifications de fonction reportent les circulations le long du mur occidental, ce qui permet d'ajouter plus de 1000 places debout et ainsi porter l'assemblée au-delà de 1600 personnes.

Les *trois* états de l'assemblée, se marquent par *trois* réseaux de charpentes triangulaires polychromées par Louis-Marie Londot ; ces charpentes se portent mutuellement à partir du bas pour monter vers la lumière ; elles sont ainsi à l'image de la succession des générations dont l'acquit sert d'appui pour les suivantes.

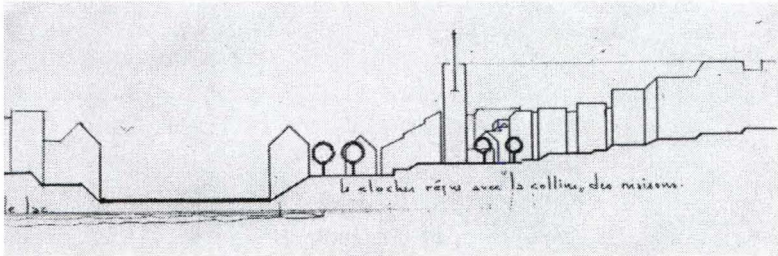
La prise de lumière en partie haute renoue avec la symbolique de l'irradiation processive, chère aux bâtisseurs romans. La lumière émanant de l'Être premier, descend d'en haut, unit toute l'assemblée, puis suscite un mouvement inverse de réflexion dans une remontée progressive à partir de l'autel.

La chapelle de semaine recueillie sous les arcs permet une célébration plus intimiste pour des groupes de 20 à 30 personnes. Du dehors, elle se reconnaît par ses *trois triangles* de toiture dont les déboîtements apportent une lumière douce sur les plafonds.

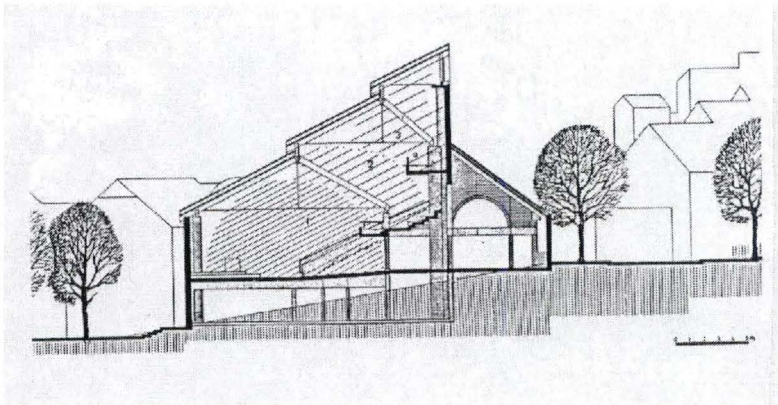
Rue Hennebel, le ruban des murs bas à l'échelle du passant relie différentes fonctions ; il se creuse pour ménager une entrée, tout en unissant l'église au presbytère incorporé aux maisons de la rue. L'échancrure du front bâti qui en résulte capte une belle portion de ciel.

Tout l'édifice est construit en briques apparentes de teinte rose, soulignées par un joint clair, qui les rend chacune perceptibles, à l'image de l'église des fidèles, constituée de personnes assemblées.

Pour assurer la stabilité des murs hauts, il était possible d'utiliser la masse, ce qui implique des épaisseurs considérables et la mise en œuvre d'une grande quantité de matière.

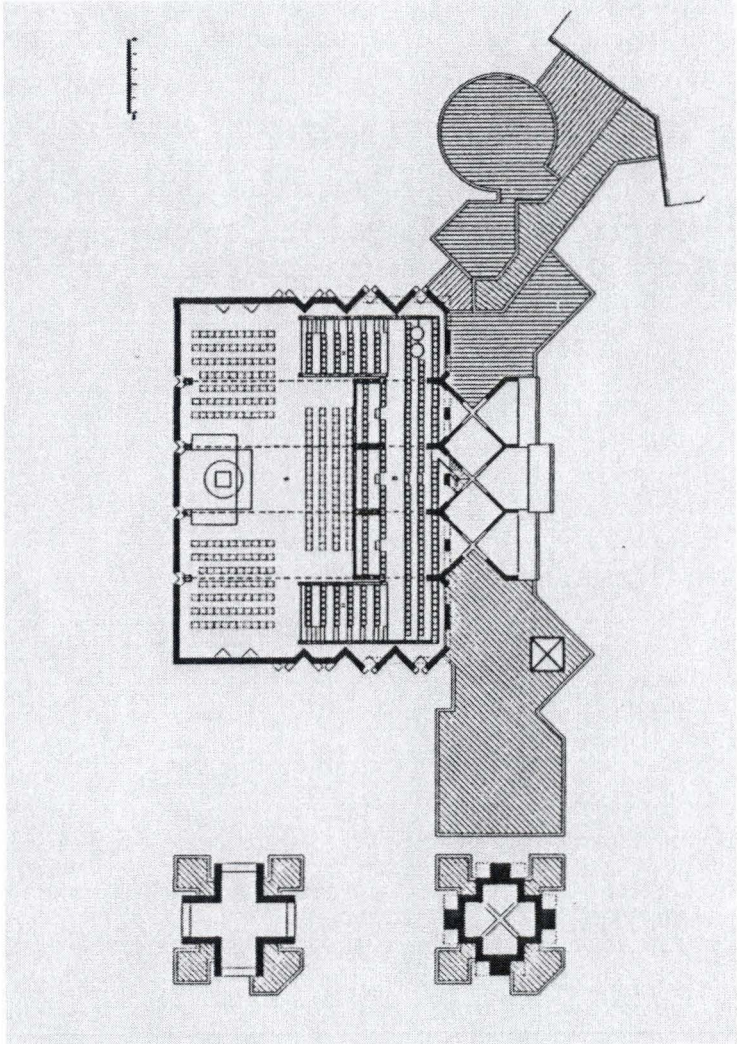


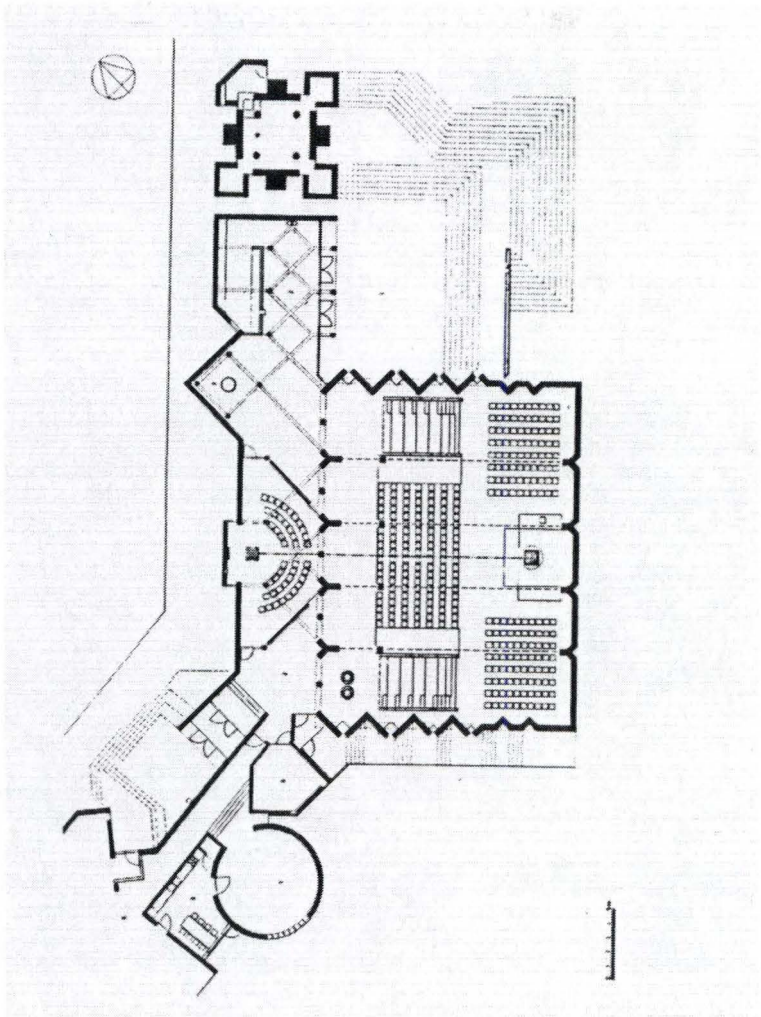
L'église dans son site avec l'ouverture sur le lac



Coupe transversale, l'assemblée des fidèles se développe en 3 espaces ascensionnels : 1. l'église du temps ordinaire, 2. l'église du temps des fêtes, 3. l'église de l'indicible ; les 3 états de l'assemblée se marquent par 3 réseaux de charpentes qui se portent mutuellement à partir du bas, à l'image de la succession des générations dont l'acquis sert d'appui pour les suivantes.

Plan des gradins (L. COSSÉ)





Plan terrien (J. COSSE)



Pignon Est de l'église Saint-François d'Assise
(Photo J. COSSE)

Il était possible d'utiliser des contreforts, mais ceux-ci ne sont perceptibles que d'un seul côté ; de plus, la longue tradition de leur utilisation a probablement épuisé leurs meilleures applications.

Il était envisageable d'utiliser le béton armé avec un parement de briques, mais cette solution hétérogène n'était pas de mise pour un tel édifice.

C'est l'idée du mur mince auto-stable dans sa nouveauté qui a été retenue. Un mur dont le modelé des formes perceptible du dedans comme du dehors assure la stabilité. Dans la partie basse, le mur se plisse selon une grande amplitude afin de donner une bonne assise ; cette amplitude diminue d'une manière logique au fur et à mesure de l'élévation, pour se résorber en un seul plan dans la partie haute, afin d'exprimer clairement les *trois* états de l'assemblée au moyen des *trois* décrochements successifs lisibles sur le ciel.

Ainsi, ces formes sont d'abord la conséquence des lois de la mécanique associées aux caractéristiques des matériaux utilisés.

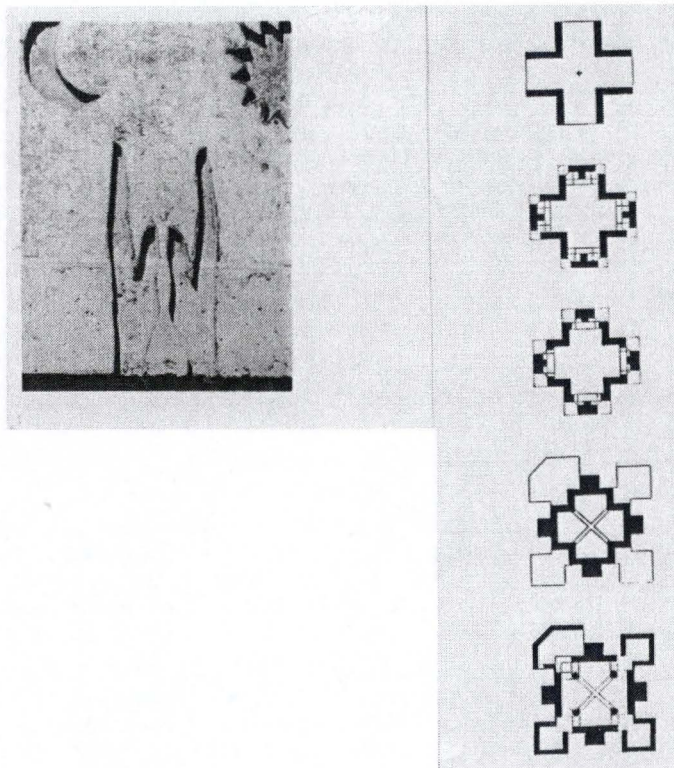
Ensuite, le dessin et la mise en proportion s'efforcent de toucher la beauté.

Enfin, au troisième degré de lecture, les formes révèlent une symbolique délivrée par le monde d'aujourd'hui.

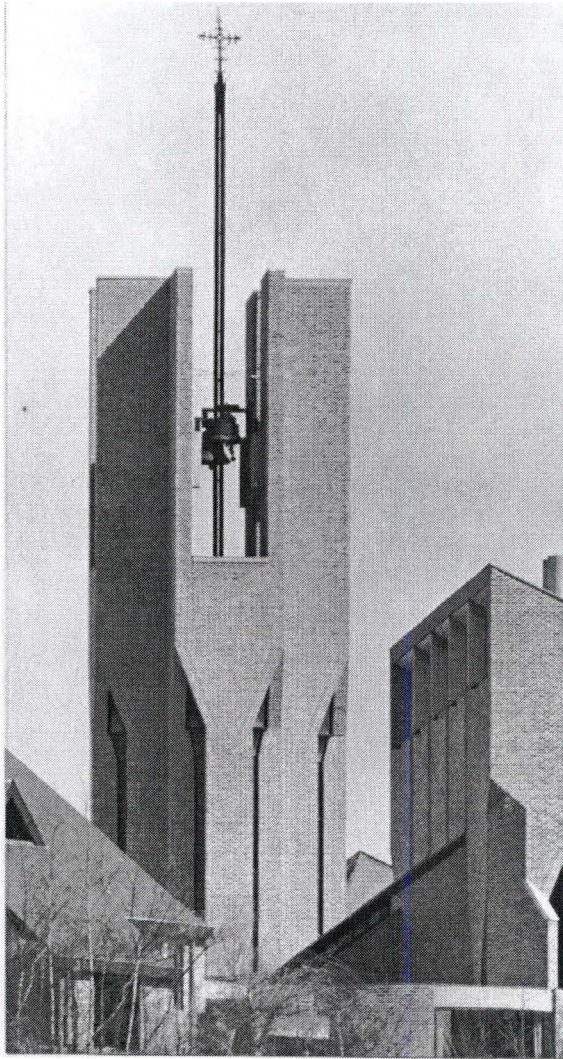
Les fines ouvertures des pignons évoquent des plantes qui croissent à partir du sol et se terminent par une fleur ; la fleur donne le fruit ; le fruit la semence, promesse d'une multitude d'autres fleurs. La symbolique du *triangle* s'enrichit de la vie qui monte de la terre dans un mouvement ascensionnel *terre-ciel*.

Au-delà des modes et des styles, cette architecture cherche un accord avec les lois qui gouvernent notre monde, espérant en révéler une facette. N'est-ce pas là le commun dénominateur qui nous réunit tous ? Les uns à la lumière de la révélation, les autres par la seule intuition de leur intelligence, cherchent à porter un peu plus loin l'horizon de la connaissance. Espérant par là comprendre mieux le mystère de leur présence.

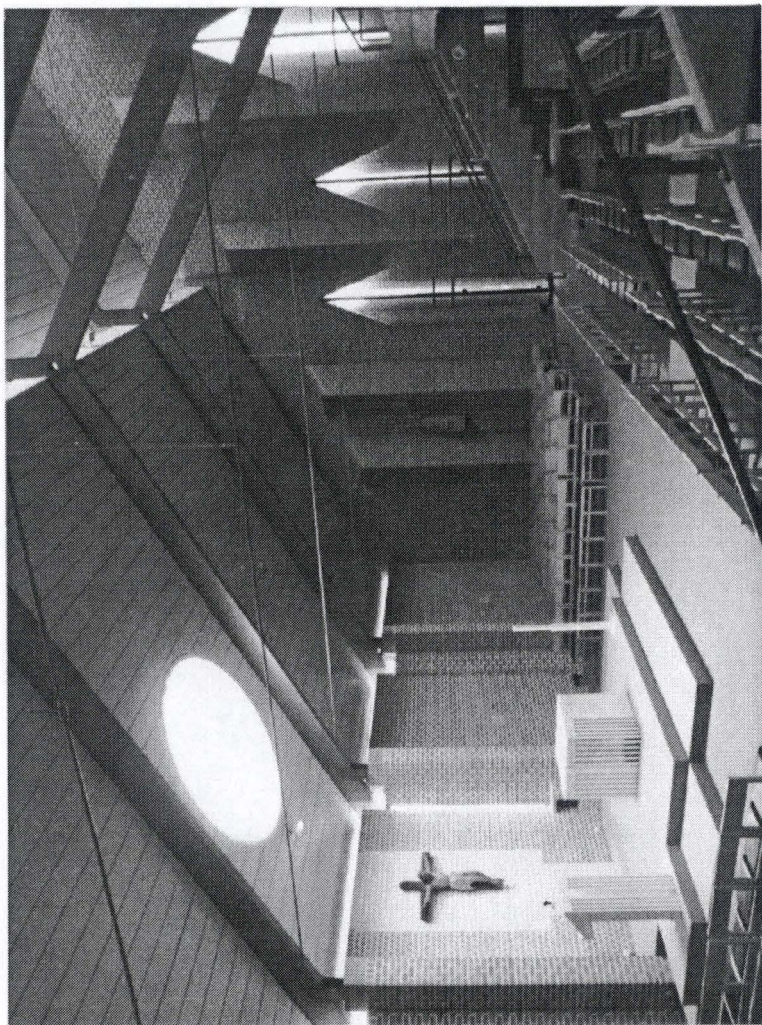
Jadis, la surface occupée par l'église d'une ville était proportionnellement bien plus grande qu'à Louvain-la-Neuve. C'est le résultat d'une diminution de la pratique religieuse. En perdant une pratique de convenance sociale, le groupe a gagné en dynamisme. Le pignon, étiré vers le haut par un angle aigu actif exprime ce nouveau dynamisme. L'arête verticale, coupée dans sa partie inférieure, accentue encore ce mouvement ascensionnel, conduisant le regard au-delà de la forme construite.



Plans du clocher et dessin des mains (J. COSSE)



Clocher de l'église Saint-François d'Assise
(Photo J. COSSE)



Gradins et chœur de l'église Saint-François d'Assise
(Photo J. COSSE)

Le temps n'est plus où la compétition entre les villes trouvait un terrain de prédilection dans la hauteur des clochers ! Ainsi, par la force des choses, le clocher de Louvain-la-Neuve se devait d'être de modeste taille. Devant cette évidence d'une part, et d'autre part en tenant compte de l'importance signifiante du clocher pour la ville toute entière, il fallait trouver une expression autre, caractéristique de Louvain-la-Neuve. Une expression qui ne puisse être ramenée à une miniature des clochers du passé.

Son dessin s'inspire des mains tendues vers l'insondable du ciel dans un geste de prière sans fin.

Au départ du sol, le plan du clocher est carré, symbole du monde sensible. Sur ce carré, viennent se greffer quatre petites constructions à l'échelle du passant ; *l'une, différente*, sert d'entrée à un espace d'une verticalité exceptionnelle, c'est le lieu de méditation. *Les trois autres* sont destinées au recueillement individuel, chacune dédiée à l'une des trois religions descendant d'Abraham.

La succession des coupes horizontales à différents niveaux montre la transformation progressive du carré en croix. Chaque branche de la croix porte une cloche dédiée à un des quatre évangélistes.

La diminution logique de l'épaisseur des murs selon la hauteur se fait vers l'intérieur, tout en restant perceptible de l'extérieur. Ce procédé permet de protéger les glacis des intempéries, tout en donnant à la masse construite un jaillissement accru.

Le clocher s'achève en s'ouvrant sur les quatre orientations dont il capte une portion de nuage ou d'azur, magnifiant par là le geste ancestral d'*union terre ciel*.

Des longues échancrures émerge la croix, forgée aux premiers temps de l'université. Comme la flèche tendue sur l'arc, elle porte la hauteur réelle du clocher bien au-delà de la forme construite.

Jalon planté à flanc d'une colline en Brabant wallon, le clocher marque la ville d'une présence discrète, mémoire tangible de ce premier regard tourné de la terre vers le ciel, fruit d'une longue tradition renouvelée d'âge en âge. Chaque soir, au couchant, dans une ferveur secrète, le clocher de Louvain-la-Neuve célèbre les noces de la terre et du ciel.

Études et réalisation de l'église Saint-François d'Assise LLN : de 1973 à 1984

Intervenants : Architecte : Jean Cosse

Architectes collaborateurs : Brigitte De Groof et Jean-Paul Verleyen

Ingénieur conseil : Bureau Greisch

Jean COSSE, architecte
Avenue des Sansonnets, 1 à 1410 Waterloo



Le théâtre du Blocry – place de l'Hocaille
(Photo M.-A. COLLET, septembre 2004)

AU FIL DES TROUVAILLES

Sans le chant des troubadours

Une Université catholique arrivant en pays wallon doit d'abord planter son drapeau.

Il faut tout de même qu'au centre de la ville, il y ait un bâtiment imposant qui redonne confiance aux chrétiens et qui rappelle que c'est une institution catholique qui a fondé Louvain-la-Neuve.

Ce serait si beau, une église au bord du lac. Le dimanche après la grand'messe, les paroissiens iraient se promener le long de l'eau.

Il faut tout de même une grande église pour inaugurer l'année académique et pour le 11 novembre.

Il est important, urbanistiquement, qu'au centre de la ville il y ait deux signaux, symboles de prestige, qui attirent l'attention : la Bibliothèque, symbole du savoir et l'église, symbole de la religion.

En entendant ce genre de phrases dans la bouche de notables, nous avons bien peur qu'à Louvain-la-Neuve, on ne soit reparti vers un type d'Église sécurisé par des briques prestigieuses et esthétiques, et qui trouve dans une construction monumentale un alibi à toutes ses omissions sur le plan de la justice. Et nous imaginerions bien un Jérémie reprenant à Louvain-la-Neuve les phrases terribles qu'il prononça devant le prestigieux temple de Salomon : "Ainsi parle le Seigneur. Ne faites pas confiance aux paroles trompeuses "c'est là le Temple du Seigneur ! Temple du Seigneur ! Temple du Seigneur". Si vous rendez plus vrais vos projets et vos actions, si vous avez un vrai souci de la justice entre vous, si vous n'opprimez pas l'étranger... alors je resterai avec vous (Jr 7).

Nous avons bien peur que l'Université de Louvain, ne sachant plus très bien en quoi elle est catholique, ne tente de se justifier en s'entourant de murs sacrés et disciplinaires. La plupart des professeurs ne pratiquent plus mais, en compensation, on s'offrira une façade respectable. Quand on lit dans la Bible les passages se rapportant au Temple, on est frappé de la méfiance des prophètes vis-à-vis de l'utilisation du sanctuaire. Un lieu n'est sacré que dans la mesure où il permet la rencontre de Dieu et Dieu n'a pas une mentalité de petit propriétaire qui ne se sent à l'aise que lorsqu'il possède des briques. Par exemple Dieu se montre très réticent au projet de Temple que David veut édifier pour faire l'unité du peuple (un peu comme à LLN) : « Toi, tu irais me construire une maison pour résidence ? Mais je n'ai jamais habité de maison depuis le jour où j'ai fait monter d'Égypte les Israélites. Jusqu'à aujourd'hui j'étais un nomade, sous la tente ou sous un abri » (2 Samuel 7). Ce temple ne sera édifié que sous Salomon et le fait que le voile du temple se déchire à la mort de Jésus marque que désormais c'est en Jésus lui-même que les chrétiens rencontrent Dieu. Les lieux ne seront plus jamais sacrés, c'est la communauté autour de Jésus qui est le lieu de la rencontre avec Dieu. Pourquoi la communauté chrétienne de LLN ne resterait-elle pas nomade

pour un temps, utilisant l'un ou l'autre local selon les nécessités. La communauté va grandir, se diversifier, peut-être se répartir en différentes tendances. D'autres communautés catholiques ou protestantes vont naître. Est-il possible aujourd'hui de prédire le visage des communautés chrétiennes à LLN en 1980 ? Bien sûr, il est utile de disposer de quelques lieux de recueillement mais quelques pièces sobrement aménagées et réparties sur le site ne pourraient-elles suffire ? Est-il normal d'édifier des locaux coûteux qui ne serviront que quelques heures par semaine alors qu'on parle tant de restrictions budgétaires ?

On propose une souscription nationale pour édifier une grande église à LLN. N'est-on pas reparti vers une seconde basilique de Koekelberg ? De riches mécènes étrangers au site offriront des cloches, des poutrelles, des vitraux, un autel ? Ne risque-t-on pas d'imposer du dehors une structure à la communauté chrétienne ? Et pourquoi les catholiques auraient-ils des privilèges à LLN ? Est-ce une ville chrétienne comme la Cité du Vatican ? Bien sûr les païens seront respectés, ils pourront même venir à l'église pour écouter des concerts et organiser des activités, à condition de respecter la dignité du lieu (mais qui jugera de la dignité du lieu ?). Les grandes célébrations chrétiennes utilisent-elles des locaux spécifiques, ou bien le même type de locaux que d'autres expressions culturelles ? Ne pourrait-on associer différents groupes qui ont besoin quelques fois par an de grands locaux pour qu'ils construisent ensemble un lieu polyvalent, au lieu de les mettre sous la coupe d'un gérant catholique ? Avant de construire un édifice, il faut construire une communauté et c'est moins facile. La pratique dominicale descend en flèche (qui viendra encore à la messe tous les dimanches en 1980 ?). Avant de fermer un espace architectural, il faut ouvrir à LLN un espace de liberté où chacun puisse s'exprimer, un espace de rencontre, de justice, de respect mutuel. Peut-être un jour les liens patiemment tissés voudront-ils s'abriter sous une construction modeste mais significative. "Sans le chant des troubadours, nous n'aurions pas les cathédrales". C'est à la communauté chrétienne établie à LLN de décider de son avenir et de l'inventer. La plupart d'entre nous ont trouvé dans les chapelles romanes, les cathédrales gothiques et quelques églises modernes une aide pour la prière. Ces lieux continuent d'exister. Pourquoi ne pas faire du neuf à LLN ? Aux habitants présents et futurs de faire travailler leur imagination. Et pourquoi pas une "Église sans église", une communauté satisfaite de quelques lieux de paix, de documentation, de réunion, d'accueil. Il y a peut-être une recherche neuve à mener : comment transformer rapidement des lieux (une salle, une rue, une maison) pour en faire provisoirement des lieux de célébration (une piste neuve pour les architectes d'intérieur) ? Dans cette attente, il est bon peut-être de redevenir nomades, de relire la tradition biblique et de rappeler que les chrétiens sont en marche vers une cité où il n'y aura plus de temple (Apocalypse 21, 22) et où les chrétiens ne seront pas séparés des autres hommes de bonne volonté.

Philippe, Paul, Anne-Marie, Christian et Jean-Paul, extrait de *Labule*.
Le journal de Louvain-la-Neuve, bimensuel, n° 10, 30 mai 1973.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE À LOUVAIN-LA-NEUVE

Un choix architectural

La chapelle Notre-Dame de l'Espérance, consacrée le 12 octobre 2003, est située dans le quartier des Bruyères, à l'extrémité et en surplomb du parvis de la Cantilène ainsi que du cheminement piétonnier qui descend vers le lac.

Vu la hauteur des bâtiments prévus sur le périmètre de la chapelle, l'étude de la volumétrie demanda une attention toute particulière. De même se posa aussi la question du matériau constituant l'enveloppe.

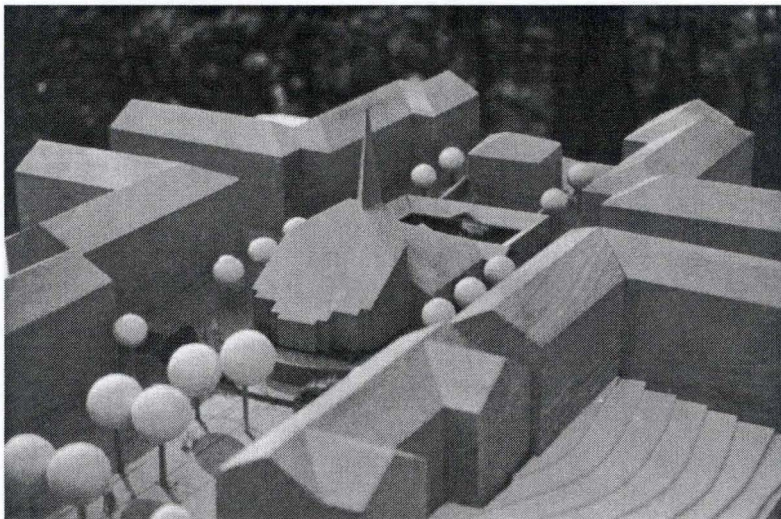
La dimension réduite du volume nécessaire à la chapelle pouvait faire craindre qu'il soit écrasé par la dimension des bâtiments environnants.

Option retenue :

Matériaux nobles, c'est-à-dire : pierre naturelle d'Arkose pour les maçonneries et ardoises naturelles pour le revêtement de toiture.

Des lignes sobres mais concourant à l'expression structurale forte tant pour les pans de murs que pour les versants de toiture dont toutes les arêtes se prolongent dans le clocher. Ce dernier culmine à 17 mètres au-dessus de l'arête supérieure du versant de toiture. Ainsi s'expriment tant la fonction particulière du bâtiment que sa pérennité.

La chapelle s'inscrit dans un ensemble comprenant également un cloître végétal et une maison pastorale (qui reste à réaliser).



Maquette du site paroissial au quartier des Bruyères

(Photo B. LIBBRECHT)

L'entrée du bâtiment se fait à partir du cloître. Ce vaste hall d'accueil s'ouvre sur la chapelle par de grandes portes vitrées permettant aussi à l'occasion d'utiliser cet espace en extension de la chapelle.

Du côté droit, on trouve successivement un local d'accueil des tout petits, un hall d'accès secondaire distribuant vers l'étage, la sacristie et la chapelle eucharistique qui, de la même façon que le narthex, s'ouvre sur la chapelle. Cette disposition permet l'extension du lieu principal à certaines occasions.

Du côté gauche de l'entrée principale se situe d'abord le local de catéchèse également réservé aux jeunes. Ensuite, un hall secondaire avec ascenseur pour les moins valides, un escalier vers l'étage et une zone sanitaire.

L'étage présente une vaste salle d'une capacité d'environ 120 personnes permettant des utilisations diverses. Une cuisine complète

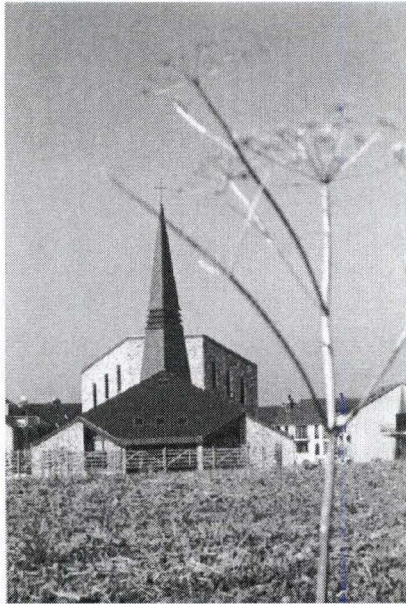
l'équipement. Depuis cette salle, et par un escalier descendant à la chapelle sur la droite, nous avons accès au jubé. Celui-ci est d'une capacité d'environ 50 places.

Les matériaux

La maçonnerie en pierre d'Arkose utilisée pour les murs extérieurs est prolongée à l'intérieur pour le narthex, la chapelle eucharistique et la grande chapelle. La pierre est maçonnée « à sec » laissant apparaître de profonds joints ouverts qui renforcent le contour et la teinte de la pierre.

Le plafond incliné de la chapelle et les retombées sont en lambris de merisier.

La transparence des portes vers la chapelle eucharistique et le narthex donne une grande ampleur visuelle à l'espace.



Vue de la chapelle Notre-Dame de l'Espérance
(Photo B. LIBBRECHT)

Le sol du narthex et du centre de la chapelle est en pierre de Bourgogne. Le restant de la chapelle et de la chapelle eucharistique est recouvert de tapis. Ce même tapis recouvre aussi les banquettes latérales et le jubé. Le jubé est réalisé en béton brut de coffrage. En béton aussi apparaît sur le haut du jubé le socle de support du clocher dont la forme suggère l'élanement de ce dernier.

La lumière

Des meurtrières se découpent dans le haut des lambris. Orientées de S.E au S.O., elles permettent le balayage du chœur par les rayons du soleil.

Les ouvertures latérales E. et O. permettent la pénétration des rayons du matin et du soleil couchant.

Au service de la rencontre et de la liturgie

L'intention voulue d'avoir exclu tout accès à front du parvis de la Cantilène (transformé en mer de voitures) et de l'avoir établi à la croisée des chemins piétonniers se justifie pour marquer le passage du monde profane au monde sacré.

Déambulation, espace-tampon, espace temps indispensable au passage d'une vie active à une vie contemplative pour introduire la conscience d'un trajet, d'une relation entre soi, la communauté et Dieu.

Ainsi, « le clos paroissial » s'inscrit ici dans une juste hiérarchie des espaces de la cité comme un lieu privilégié de la rencontre, du rassemblement et de la convivialité paroissiale.

Le cloître végétal, lieu occasionnellement réservé aux célébrations de plein air ainsi que le porche couvert conduisent tout naturellement au narthex accueilli par Notre-Dame de l'Espérance. Ce vocable est par ailleurs gravé en 3 langues (araméen, hébreu et grec) dans le pavement.

L'espace ecclésial, lieu de la rencontre avec la divinité où l'on se tient face à Dieu en communion offre une capacité de 300 places au rez-de-chaussée et 50 places dans le jubé. Une allée centrale et deux allées latérales partagent l'assemblée en deux blocs pour les célébrations avec en complément des gradins de part et d'autre.

Au chevet de l'espace architectural s'établit le cœur du lieu de célébration, « l'espace liturgique ».



Vue de l'espace liturgique dans la chapelle N.-D. de l'Espérance

(Photo J. BIHIN)

Le plan est en ellipse, enveloppé par l'assemblée qui peut s'y réunir fraternellement. Celle-ci peut communier au repas pascal autour de la table sainte.

Il nous a semblé souhaitable que la majorité de l'espace liturgique reste inoccupé offrant un certain vide sacré que l'on peut appeler « le tapis », espace de transition (ayant exclu tout podium) devant l'autel où l'invisible se révèle, lieu de transit spatial où peuvent s'exprimer, adultes et enfants, à la table de la parole :

- la communion ;
- la parole florale ;
- le baptême (grâce reçue au cœur de la communauté) ;
- le sacrement de l'alliance des couples ;
- le grand départ ;
- la danse, etc.

Une couronne de points lumineux symbolisant les douze apôtres habite l'espace.

Les célébrants entourent l'autel en ménageant un léger retrait et un espace de gloire où préside la croix du Christ irradiée par une mandorle de lumière et irisée par la lumière du couchant.

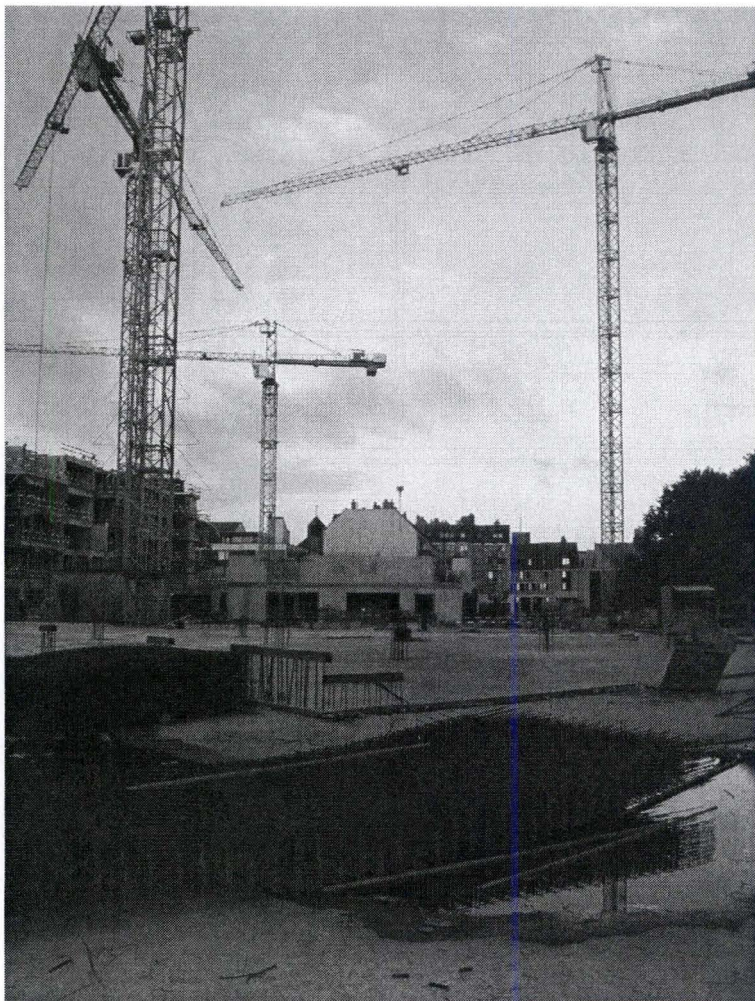
Le choix de la pierre d'Arkose en maçonnerie de parement, lui confère une très grande unicité, une force tranquille.

Le mobilier liturgique ainsi que les bancs en disposition elliptique réalisés en Lenga (bois tropical exotique) contrastent par leur clarté avec le plafond en plaquage de merisier.

En conclusion, nous pouvons dire que les principes que nous avons privilégiés, pour que cette chapelle soit prière, sont : le vide consistant, le silence des yeux, le dépouillement, la communion.

Puissions nous y avoir modestement répondu !

Jean-Claude BODEUX, Baudouin LIBBRECHT,
Architectes
Pour tout renseignement, s'adresser à l'abbé R. Thysman,
Curé de la paroisse
Place Victor Horta, 77 à 1348 Louvain-la-Neuve



Louvain-la-Neuve une ville toujours en chantier...

Les travaux en septembre 2004 vus de la place de l'Université vers la Grand-Place.

(Photo M.-A. COLLET, septembre 2004)

TABLE DES MATIÈRES

Liminaire, par Pierre J. Welsch	p. 145-146
<i>L'épiscopat et le « Walen Buiten »</i> , par Paul Wynants	p. 147-149
<i>Louvain-la-Neuve, symbiose entre université et ville ?</i> par Jean Remy	p. 150-168
<i>Aux origines de la paroisse de Louvain-la-Neuve,</i> Interview de Raymond Thysman, premier curé, par Marie-Astrid Collet-Lombard	p. 169-186
<i>Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve,</i> <i>Une église pour notre temps</i> , par Jean Cosse	p. 187-205
<i>Au fil des trouvailles : Sans le chant des troubadours</i>	p. 206-208
<i>La chapelle Notre-Dame de l'Espérance à Louvain-la-Neuve,</i> par Jean-Claude Bodeux et Baudouin Libbrecht	p. 209-214
Table des matières	p. 216

Éditeur responsable :

André Tihon place Quetelet 1/24 - 1210 Bruxelles

Secrétaire de rédaction :

Isabelle Parmentier

Comité de rédaction :

Marie-Astrid Collet, Luc Delporte, Michel Dubuisson, Martine Gilmont, Bernadette Jordens, Isabelle Parmentier, André Tihon, Gaston Vanderwilt, Mary Verdickt, Paul Wynants

Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon

CONDITIONS D'ABONNEMENT

(Frais de port compris)

	Euros Belgique	Euros (Hors Belgique)
ordinaire	15	24
de soutien	20	30
d'honneur	25	40

* * *

Depuis 1997, nous disposons de l'agrément pour délivrer l'exonération fiscale pour les dons de 30 euros et plus en supplément du montant de l'abonnement. Les dons peuvent se faire en plusieurs fois. Si vous faites un seul virement, il faut mentionner : 15 euros abonnement, 30 euros don.

* * *

Publications du CHIREL BW a.s.b.l. en vente au siège social :

Chaussée de Bruxelles, 65 a - B 1300 Wavre

Tél. : 010/23 52 79 - Fax : 010/24 26 92 - Courriel : archives@bw.catho.be

Site internet : <http://www.chirel.be.tf>

Compte : 068-2030571-97

Copyright (c) by CHIREL BW a.s.b.l. 2004

Toute reproduction du présent ouvrage est bienvenue, pourvu qu'elle nous soit signalée, que la source en soit mentionnée et qu'elle ne soit pas faite dans un but lucratif. Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur.

TABLE DES MATIÈRES

Liminaire

L'épiscopat et le « Walen Buiten »

Louvain-la-Neuve, symbiose entre université et ville ?

*Aux origines de la paroisse de Louvain-la-Neuve,
Interview de Raymond Thysman, premier curé*

*Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve,
une église pour notre temps*

Au fil des trouvailles : Sans le chant des troubadours

La chapelle Notre-Dame de l'Espérance à Louvain-la-Neuve



Avec la collaboration
du CENTRE D'HISTOIRE RELIGIEUSE
des FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS,
du MINISTÈRE de la RÉGION WALLONNE,
de la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales),
de la PROVINCE du BRABANT WALLON
du COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME

■ la jeune Province

Brabant wallon

